# HÉRITAGE

Société de généalogie du Grand Trois-Rivières
Volume 45, numéro 1, hiver 2023

# DOSSIER

## Les Barrette
## 2e partie

# ACTIVITÉS HIVER 2023

Abréviations : (P): En présentiel
(Z): Sur Zoom
(E): Enregistrement en rediffusion

## LEGACY II: AU-DELÀ DES BASES

**Mardi 8 mars à 13h30 (P)**
Avec **Estelle Nadeau**, utilisatrice

Après vous être familiarisé avec les notions de base du logiciel Legacy Family Tree et l'avoir paramétré selon vos goûts, vous pouvez pousser plus loin. Des outils comme la recherche, les différentes façons de créer des groupes, les liens de parenté, les événements et bien d'autres sujets seront abordés. Cet atelier est prévu pour les gens ayant une connaissance de base du logiciel.

## FROM BURTON TO BARTON :

**DEUX SIÈCLES ET DEMI DE PRÉSENCE ET D'ACTION POUR LES ANGLOPHONES À TROIS-RIVIÈRES**

**Jeudi 16 mars à 13h30 (P,Z,E)**
Avec **Julie Miller et François Roy**

Julie Miller, agente culturelle et François Roy, historien ont reconstitué l'histoire des Anglophones à Trois-Rivières et dans la région, depuis le colonel Ralph Burton, gouverneur militaire arrivé en 1760, jusqu'à Brian Barton, professeur à UQTR et grand bénévole décédé en 2015.

## BROTHER'S KEEPER: LES BASES **Jeudi 23 mars à 13h30 (P)**

Avec **Diane Thibault**, conseillère et utilisatrice

Brother's Keeper est un logiciel américain complet, mais francisé, qui permet de recueillir nos informations familiales de façon structurée et d'obtenir des rapports sur nos données. Vous apprendrez comment le paramétrer et vous initier à son utilisation en découvrant ses fonctions de base.

## LES RÉFUGIÉS ET MILICIENS ACADIENS EN NOUVELLE-FRANCE, 1755-1763

**Mercredi 29 mars à 19h00 (Z)**
Avec **André-Carl Vachon**

Entre 1755 et 1763, à la suite de l'ordre de déportation des Acadiens par le lieutenant-gouverneur Lawrence, 1935 Acadiens ont cherché refuge en Nouvelle-France. Ces réfugiés provenaient essentiellement de la région du fort Beauséjour et de l'île Saint-Jean. Bien qu'ils soient accueillis favorablement par les Canadiens, leur intégration n'a pas été sans heurts. Cette conférence retrace leur périple et difficultés.

## LE REGISTRE FONCIER

**Jeudi 6 avril à 13h30 (Z,E)**
Avec **Nicole Seguin**, conseillère

Le registre foncier est un **service public** chargé de donner l'état des droits en relation avec les immeubles. Il retrace ainsi l'historique des transactions et des droits réels sur une propriété immobilière. Apprenez à naviguer dans ce site afin d'établir l'histoire d'un bâtiment ou d'une terre où un ancêtre a habité et découvrez les transactions qu'il a effectuées.

## PROJECTION DU FILM : "LÀ OÙ TOUT A COMMENCÉ"

**Jeudi 13 avril à 13h30 (P)**

Film documentaire qui raconte l'arrivée et l'installation à Saint-Augustin-de-Desmaures, du couple fondateur Mathieu Amyot et Marie Miville. Des dizaines de personnes acteurs et figurants ont collaboré au tournage des scènes racontant l'établissement du village de Saint-Augustin sur les rives du Saint-Laurent au 17ième siècle. Ce film s'adresse à toutes les personnes qui souhaitent découvrir comment nos ancêtres ont courageusement posé les premières pierres de ce pays.

**LA SUITE DES ACTIVITÉS À LA PAGE 31**

# SOMMAIRE

Héritage / Volume 45, numéro 1

**DOSSIER PAGE 11**

## LES BARRETTE

## Dossier 2 : Guillaume Barrette

Le présent dossier de Louise St-Pierre est le second sur les ancêtres Barrette. La première partie avait été éditée au printemps 2022 (volume 44, no2) pour l'ancêtre Jean Barrette. Cette fois-ci, c'est pour Guillaume Barrette, le frère de Jean. On y retrouve la même recherche de fonds, textes fouillés et documentation abondante. À la différence notable que Guillaume, contrairement à son frère, « *semble avoir pris plaisir à vivre en parallèle avec l'enseignement de l'église* » et se retrouve fréquemment devant les tribunaux ou chez le notaire pour régler des litiges. Bonne lecture.


4 Le mot de la directrice

5 Le mot du président

GÉNÉALOGIE ET HISTOIRE

***À la rencontre de nos ancêtres***
***Les Filles du Roy***

21 Jeanne Dodier, fille du Roy

***Bon de se rappeler***

25 Tragédie de Sault-au-Cochon - La femme Pitre, coupable ou non coupable?

***L'histoire par les objets***

29 La carte postale

ACTUALITÉS

6 Suggestions de lecture

SOUTIEN GÉNÉALOGIQUE

19 Le coin des trouvailles

NOUVELLES DE LA SOCIÉTÉ

2 et 31 Activités hiver 2023

7 La vie de la Société

27 Hommage aux femmes de nos généalogies - La Société de généalogie du Grand Trois-Rivières souligne la généalogie matrilinéaire en collaboration avec deux résidences de personnes âgées.

30 Info Société

***Maison Rocheleau, avant rénovation, page 14***

***Maison Rocheleau, après rénovation en 2012, page 14***

**Première de couverture** : ***Manoir de Madeleine de Verchères***. Bibliothèque archives nationales du Québec, collection André Hamel, Mauricie vers 1900 - 1960

**Quatrième de couverture** : ***La grève de Champlain, carte postale estampillée le 18 septembre 1909***. Bibliothèque archives nationales du Québec, collection André Hamel, Mauricie vers 1900 - 1960.

**Comité de la revue *Héritage* :**

**Directrice :**
*Martine Gingras*

**Courriel de la revue *Héritage* :**
*heritage@sggtr.com*

**Mise en pages :**
*Claude Belzile*

**Équipe de correction :**
*Yvon Asselin*
*Mireille Boucher*
*Serge Robert*

**Expédition :**
*Mireille Boucher*
*Jean-Pierre Bourque*
*Jacques Lafrance*
*Serge Robert*

**Recherche de commanditaires :**
*Claude Belzile*

**Collaborateurs pour ce numéro :**
*Claude Belzile*
*Marie-Andrée Brière*
*Martine Gingras*
*Françoise Lavallée*
*Louise St-Pierre*
*Diane Thibault*

**Conception de la couverture :**
*Clauide Belzile*

**Courriel de la société :**
*info@sggtr.com*

**Impression :**
*Sous la direction de Michel Laurin, SGGTR*

**Webmestre :**
*Jean-Claude Deguise*

**Dépôt légal :**
*Bibliothèque et Archives nationales du Québec*
*ISSN 0709 3365*
*Bibliothèque et Archives Canada*

# MOT DE LA DIRECTRICE

## *« Faut qu'y en aye une qui l'fasse »*
## Diane Dufresne

par Martine Gingras (2871)

Le 22 juillet 2022, j'ai accepté le poste de directrice. J'y ai vu une opportunité, ce n'est pas à tous les jours qu'on a la chance de diriger une revue. Depuis ce jour, j'ai découvert l'ampleur de la tâche. Celle de coordonner et de décider de l'orientation, de faire appel à la collaboration à l'interne comme à l'externe, faire de la recherche et écrire.

Pour cette première, j'implore votre indulgence et votre patience. Toutefois ma plus grande motivation est mon désir de vous partager ma passion de l'histoire, des archives et de la recherche. Je vous avais écrit dans ma présentation du numéro automne 2022 : « Aller à la recherche de lieux, chercher des indices, mener une enquête. » D'aussi loin que je me souvienne cela a toujours été un moteur d'action dans ma vie, la curiosité.

Ce que j'aime dans l'histoire, est cette lecture du passé à même les sources disponibles pour découvrir l'évolution des mentalités. De voir les combats menés pour faire avancer les choses. Ce qui était envisagé à une certaine époque ne serait tout simplement plus possible maintenant. A ce sujet je vous invite à lire le texte de Claude Belzile, la tragédie de Sault-au-cochon. La femme Pitre, coupable ou non coupable?

L'orientation que je veux donner. Premièrement dans la poursuite des chroniques déjà en place. Malheureusement à la suite du décès de M. Pierre Ferron, nous perdons « À la découverte de nos aïeules formidables ». Si quelqu'un se sent intéressé, vous êtes le bienvenu. Dans les prochains numéros une chronique Histoire, en collaboration avec les sociétés d'histoires locales. Je suis présentement en discussion à savoir si nous mettrons sur pied un club d'entraide généalogique, avec une section réservée dans la revue et la page facebook.

Les idées ne manquent pas, mais comme partout ailleurs la main-d'œuvre se fait rare. Je le sais on vous sollicite souvent, mais c'est une façon pour vous de nous raconter vos découvertes, votre passion pour un sujet en particulier et de nous partager votre savoir-faire.

En terminant, merci aux bénévoles de la correction, de la mise en page, de l'impression et de l'expédition, d'avoir accepté de continuer l'aventure avec la nouvelle directrice.

La revue *Héritage* est publiée trois fois par année par la Société de généalogie du Grand Trois-Rivières, fondée en 1978. La direction de *Héritage* laisse aux auteurs l'entière responsabilité de leurs textes. Toute reproduction ou adaptation d'articles ou partie d'articles, parus dans *Héritage*, est interdite sans l'autorisation écrite de l'auteur ou de la direction de la revue *Héritage*. La direction se réserve le droit d'adapter les textes pour les publications.

**Les coordonnées de la Société**

*100, rue de la Mairie*
*Trois-Rivières, Qc*
*G8W 1S1*
*819-376-2691*
*Courriel:* ***info@sggtr.com***
*Site WEB :* ***www.sggtr.com***

**Conseil d'administration 2022-2023**

| | |
|---|---|
| *Prés. :* | *Claude Belzile (2613)* |
| *Vice-prés. :* | |
| *Secrét. :* | *Françoise Lavallée (2412)* |
| *Trés. :* | *Daniel Coté (2752)* |
| *Adm. 1 :* | *Hélène Bussières (2357)* |
| *Adm. 2 :* | *Martine Gingras (2871)* |
| *Adm. 3 :* | |

**Membres gouverneurs (ex-présidents)**

| | |
|---|---|
| *Lucien Florent (1)* | *1978-1980* |
| *Louis Girard (46)* | *1980-1983* |
| *Jonathan Lemire (119)* | *1983-1985* |
| *Léo Therrien (3)* | *1985-1986* |
| *Conrad Blanchette (124)* | *1986-1988* |
| *Jean-Paul Boisvert (354)* | *1988-1990* |
| *Gaston Blanchet (412)* | *1990-1993* |
| *Françoise V. St-Louis (268)* | *1993-1996* |
| *Louise Pelland Trudel (755)* | *1996-1999* |
| *Jean-Marc Boivin (1485)* | *1999-2001* |
| *Roland Gauthier (1539)* | *2001-2005* |
| *Roger Alarie (1934)* | *2005-2008* |
| *Dessaulles Beaudry (1594)* | *2008-2011* |
| *Normand Houde (2114)* | *2011-2015* |
| *Michel Boutin (2388)* | *2016-2019* |
| *Diane Trudeau (2621)* | *2019-2022* |

**La cotisation**

*La cotisation des membres à la Société couvre la période de janvier à décembre de chaque année.*

Canada :

| | |
|---|---|
| *Membre régulier :* | *35 $* |
| *Membre associé :* | *30 $* |
| *Membre étudiant :* | *25 $* |

Autres pays :

| | |
|---|---|
| *Membre régulier :* | *50 $ US* |
| *Membre associé :* | *35 $ US* |

**Les services**

*ateliers-conferences@sggtr.com*
*biblio@sggtr.com*
*bms2000@sggtr.com*
*heritage@sggtr.com*
*conseillers@sggtr.com*
*info@sggtr.com*
*president@sggtr.com*
*recherche@sggtr.com*
*registraire@sggtr.com*
*secretaire-ca@sggtr.com*
*tresorier@sggtr.com*
*vice-president@sggtr.com*
*webmestre@sggtr.com*

# LE MOT DU PRÉSIDENT

## UNE MACÉDOINE DE SUJETS

par Claude Belzile (2613)

Dans l'édition précédente, je terminais mon mot du président en souhaitant la bienvenue à notre nouvelle directrice de la revue *Héritage*, Mme Martine Gingras. J'ajouterais ceci : je la remercie au nom de tous les membres d'avoir accepter ce poste, car les tâches de la direction de la revue sont nombreuses et difficiles à être déléguées à d'autres personnes. En retour, je souhaite que tous vous la souteniez en lui envoyant vos textes, commentaires et suggestions à l'adresse courriel ***heritage@sggtr.com***.

---

Vous noterez que, dans la liste adjacente des membres du conseil d'administration, il y a deux postes qui se sont ouverts, depuis notre assemblée générale de juin 2022. Aussi nous perdrons les services de notre trésorier, Daniel Coté, au terme de son mandat, en juin prochain. J'en appelle donc à tous les membres de la Société de se mobiliser pour identifier des personnes, voire se proposer eux-mêmes pour l'un ou l'autre des postes du conseil.

---

Dans le même ordre d'idée, au moment d'écrire ces lignes, la Société procédait à un sondage auprès de vous, les membres, afin de connaître votre appréciation des services rendus, vos besoins et attentes. Pour savoir de quels services on parle, on peut ici les énumérer et constater la grande diversité offerte :

| | |
|---|---|
| - Revue *Héritage* | - Postes informatiques avec logiciel de recherche |
| - Bibliothèque | - Conseillers à la recherche |
| - Ateliers | - Site WEB de la SGGTR |
| - Conférences | - Service de recherche généalogique. |

En espérant que vous répondrez en grand nombre à ce sondage, j'ai hâte de prendre connaissance des résultats et de leur analyse. Nous pourrons alors orienter nos actions dans le sens de vos besoins et ainsi répondre au souhait que vous aviez exprimé lors de l'assemblée générale de juin dernier, à l'effet d'augmenter l'offre de service.

---

En 2023, la SGGTR fêtera son 45e anniversaire de fondation (1978). Des activités à cet effet devraient normalement se tenir en septembre ou octobre prochain. Le conseil d'administration est justement à planifier ces activités et devrait vous dévoiler le programme dans la prochaine édition du mois de mai de la revue. Rappelons que MM. René Beaudoin, André Tousignant, Léo Therrien et Lucien Florent, président provisoire, convoquaient une assemblée de fondation, pour le 24 octobre 1978, et faisaient renaître la « Société de généalogie de la Mauricie et des Bois-Francs », soit le premier identifiant de notre Société.

---

Je m'en voudrais de terminer mon mot du président sans offrir à la famille de Pierre Ferron mes plus sincères condoléances. Je vous invite à lire dans cette revue l'hommage rédigé par Marie-Andrée Brière à l'occasion des funérailles de Pierre, le 9 janvier dernier.

La Société de généalogie du Grand Trois-Rivières est une corporation sans but lucratif. Elle favorise l'entraide des membres, la recherche en généalogie et en histoire des ancêtres et des familles, la diffusion des connaissances généalogiques par des ateliers et la publication des travaux de recherche.

CHRONIQUE

# Suggestions de lecture

Par Diane Thibault, conseillère et généalogiste GFA (2742)

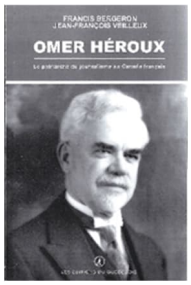


**Omer Héroux le patriarche du journalisme au Canada français**, 302 pages, par François Bergeron et Jean-François Veilleux. Publié aux Éditions du Québécois, 2022. Disponible en vente à la Société de Généalogie du Grand Trois-Rivières au prix de 30.00$ et chez votre libraire.

Omer Héroux, descendant de souche d'un couple pionnier trifluvien, Jean Héroux dit Bourgainville et Jeanne-Marie Pepin, naît le 8septembre 1876 de Louis-Dolor Héroux et Adelaide Neault. Étudiant au Séminaire Saint-Joseph, Omer développe rapidement une attirance pour le journalisme et le mouvement de défense des francophones d'Amérique. Le livre est écrit chronologiquement à partir de ses ancêtres. On y trouve des extraits d'archives, de correspondances avec les grands hommes de son époque. Omer Héroux est sans conteste une figure de proue du journalisme québécois.

**L'étonnante destinée de Pierre Boucher,** 250 pages, par Nicole Lavigne. Publié chez Québec Amérique, 2021. Disponible à la Société de Généalogie du Grand Trois-Rivières au prix de 25.00$ et chez votre libraire .

Voici l'incroyable histoire du fondateur de Boucherville, de son arrivée enfant en Nouvelle-France, ses apprentissages de la vie comme voyageur, comme truchement(interprète). Marié à Jeanne Crevier, il s'installe à Trois-Rivières, puis au Cap-de-la-Madeleine pour finalement s'installer sur la rive sud de Montréal où il fondera Boucherville. À la fois récit et roman historique, l'auteur y brosse un tableau vivant de la Nouvelle-France à l'époque où elle était laissée à elle-même.

**« Changer le système de la guerre », Le siège en Nouvelle-France 1755-1760**, 260 pages, par Michel Thévenin. Publié aux Presses de l'Université Laval, Collection autour de l'événement. Disponible chez l'éditeur au prix de 18.00$ en papier et en libre accès en PDF via internet.

Cet ouvrage présente la transposition réussie par les officiers français du modèle militaire de la guerre de siège alors en vigueur en Europe au contexte colonial de la Nouvelle-France.

Toute la science de la guerre en Canada consiste dans l'attaque ou la défense des postes qui ferment ou ouvrent la communication d'une frontière à l'autre. » Cette remarque d'un officier français en 1759 montre la place occupée par les sièges dans le conflit que connait la Nouvelle-France depuis 1755. Dans ce volume, Michel Thévenin explore le 18e siècle pour discuter guerre, stratégies et siège. Découvrez cet ouvrage qui met en lumière la pratique de la guerre de siège en Nouvelle-France lors de la guerre de Sept Ans, en la comparant avec le modèle théorique du siège en vigueur dans l'Europe du siècle des Lumières.

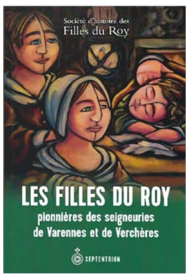


**Les Filles du Roy pionnières des seigneuries de Varennes et de Verchères**, 273 pages, par la Société d'histoire des Filles du Roy. Publié aux éditions Septentrion 2022.

**Les Filles du Roy pionnières des seigneuries de la Côte-du-Sud**, 590 pages, par la Société d'histoire des Filles du Roy. Publié aux éditions Septentrion 2022

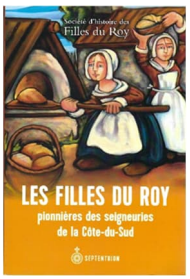


Ces volumes lèvent le voile sur ces jeunes filles qui ont quitté leur terre natale pour vivre l'aventure de la Nouvelle-France. Quelques-unes d'entre elles, treize à Varennes et onze à Verchères et trente-sept à la Côte-du-Sud se sont mariées, ont enfantées, et ont colonisées ce pays. Vous trouverez dans ce volume l'histoire de leur vie, leurs espoirs, leurs misères et l'immense legs qu'elles nous ont laissé.

# *La vie de la Société*

C'est avec une très grande tristesse que nous apprenons le décès de Monsieur Pierre Ferron, à l'âge de 90 ans, époux de Mme Ghislaine Beaumier. Il est décédé le 1er décembre dernier au CIUSS MCQ-CHAUR de Trois-Rivières. Pierre a tenu pendant 10 ans, sans défection, la choronique « *À la découverte de nos aïeulles formidables* » de la revue *Héritage.* C'est une grande perte pour toute l'équipe de la rédaction. Nous offrons nos plus sincères condoléances à sa conjointe, à ses enfants et à toute sa famille.

Ci-après, le texte hommage rédigé par Marie.-Andrée Brière, notre précédente directrice de la revue, et présenté à l'occasion des funérailles de Pierre, le 8 janvier dernier.

## Partir sans faire de bruit…

Mon ami Pierre était un homme discret, un homme d'engagement, un collaborateur fidèle.

Pendant des années, il a nourri de ses connaissances et de sa passion pour la nature, pour les gens, pour les sciences, les pages de la revue *Héritage* que je dirigeais. Il ne m'a jamais fait faux bond! Outre sa collaboration à la revue, il a également participé à deux projets *Théma* en livrant des textes scientifiques d'une grande valeur. Pierre a été le récipiendaire du *Prix Héritage de la Société de généalogie du Grand Trois-Rivières* en 2019 et il a reçu, au nom de la Société, le *Prix Benjamin Sulte de la Ville de Trois-Rivières*, prix attribué à notre ouvrage Théma « *De la forêt au papier. L'exploitation forestière en Mauricie, 1634-1950.* » Pierre y signait un important texte intitulé « *Nos boisés résiduels, des écosystèmes à sauvegarder* ».

Grand passionné du vivant, animé d'un esprit scientifique rigoureux, Pierre aimait écrire. Nous avons, ensemble, entrepris un grand voyage de l'esprit à travers des échanges qui nous menaient vers la connaissance, toujours plus loin, car Pierre ne se lassait jamais de creuser une question. Agronome et biologiste de formation, tous les aspects de la nature le passionnaient. Qu'il s'agisse de plantes, de forêts, de conservation ou de biodiversité, Pierre respectait le vivant sous toutes ses formes, dans ses moindres détails.

Dans *Héritage*, il a tenu une chronique sur les femmes formidables de sa famille, de sa lignée qu'il a justement titrée *Nos Aïeules Formidables*, se penchant sur les aspects tant généalogiques que génétiques de ces femmes. Et il était tenace! Oui, le sujet de la génétique, de la recherche *ADN* était aride à expliquer, mais il n'a jamais baissé les bras et les lecteurs l'appréciaient.

Et un beau jour, il a tiré sa révérence, sans faire de bruit. Pierre, toi le discret, mon ami, tu crées un vide immense autour de toi, un vide que nous ne comblerons que par le souvenir de ta mémoire, de ta détermination, de ta ténacité et de ton amour pour cette planète malade.

À toi, mon ami, je souhaite bon vent, de ce vent qui soulève les graines du sol et permet qu'ainsi elles essaiment et reprennent vie à nouveau. En regardant la forêt qui m'entoure, chaque jour, je penserai à toi et à l'amour que tu portais à la nature.

Marie-Andrée Brière

À NOS NOUVEAUX MEMBRES

C'est avec joie que nous accueillons Guy Armand, Diane Barrette, Diane Bégin, Léo-Paul Couillard, Louise Cunningham, Paul Gagné, Roger Joseph, Pierrette Laplante, Danielle Mailloux, Michel Parent et Pierre Parenteau.

## NOUVELLES ACQUISITIONS À LA BIBLIOTHÈQUE

FOURNIER, Marcel. *Les premières familles anglo-normandes au Québec, 1700-1860*. Québec, Éditions GID, c2022
Cote : AFI 70 Référence

ROCK, Alain et Marion Rock, *Nicolet, histoire vivante, 1663 à nos jours : éphémérides et notices historiques.* Recherches, synthèses et informations colligées, automne 2017 à automne 2021. Cote : VQ N643nh

ROCK, Alain et Marion Rock, *Port-Saint-François : histoire vivante : 1667 à nos jours : éphémérides et notices historiques.* Recherches, synthèses et informations colligées, été 2017 à printemps 2022. Cote : VQ N643p

Louise Lamy

# *La vie de la Société (suite)*

## AVIS DE RECHERCHE

Des bénévoles sont recherchés pour devenir conseillers(ères) à la Société de Généalogie du Grand Trois-Rivières. Vous serez jumelés(ées) à une personne d'expérience qui va vous superviser dans ce nouveau défi. Les heures d'ouverture sont de 13h à 17h les mardi, mercredi, jeudi et samedi et aussi le mercredi soir de 17h a 21h. Les conseillers font une garde aux deux semaines. Merci de venir vous joindre à l'équipe.
Nicole Séguin, responsable des conseillers
*nicoleseguin8@videotron.ca*

## DON

Monsieur Serge Rheault (2844) faisait don à la Société de généalogie du Grand Trois-Rivières, d'un livre intitulé « Mary Courey Shedid, une pionnière de l'immigration syrienne à Trois-Rivières, Bernard NkounKon, 2021. »

Ce document relate l'arrivée en terre canadienne à la fin du 19e siècle, de sa grand-mère maternelle, d'origine Syro-Libanaise, avec ses trois enfants à la suite du décès de son mari. S'établissant à Trois-Rivières, elle développera un commerce de mercerie et de marchandises sèches.

***Illustration 1. Photo de M. Serge Rhéault, avec en main le livre. Collection SGGTR***

## CONFÉRENCES ET ATELIERS

### Filles du Roy

Le 12 janvier dernier avait lieu la première présentation de la nouvelle série de conférences 2023 de la SGGTR. À cette occasion, nous recevions madame Diane Thibault qui est venu présenter huit filles du Roy de la région de Trois-Rivières. Ces braves filles, parties de France dans des conditions difficiles vers un avenir incertain, qui sont devenues les mères de la nation québécoise. Les 18 participants semblent avoir apprécié cette rencontre. Cette nouvelle programmation est donc relancée et nous promet d'autres sujets forts intéressants dans les semaines à venir.

## Les Abénakis en Mauricie

Le 18 janvier, monsieur Daniel Clément est venu nous parler des Abénakis en Mauricie. Il nous expliquait la venue de cette nation et des autres nations autochtones dans la Mauricie au fil des ans.

Monsieur Clément est anthropologue, a été conservateur d'ethnologie au Musée canadien des civilisations et a enseigné à l'Université Laval et à l'Université Paris-X. Il est également écrivain et possède une maison d'édition. Ses travaux portent principalement sur mythes et légendes de différents groupes autochtones de même que leurs rapports à l'environnement.

Vous pouvez consulter son site à l'adresse suivante: ***https://www.editionsduwampum.com/index.html***

## Omer Héroux, journaliste

Jean-François Veilleux, conférencier

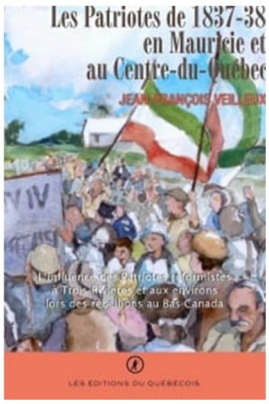


Le 26 janvier nous recevions, par zoom, M. Jean-François Veilleux. Monsieur Veilleux est historien et multi-instrumentiste (batterie, chant, percussions). Il est l'auteur aux *Éditions du Québécois* du livre *Les Patriotes de 1837-38 en Mauricie et au Centre-du-Québec*, paru en 2015, et il a co-écrit *Omer Héroux – Le patriarche du journalisme au Canada français*, paru en 2022. Il rédige aussi la chronique d'histoire dans la *Gazette de la Mauricie* depuis 2016. Professeur d'histoire du Québec à l'Université du Troisième Âge à l'UQTR, il est aussi conférencier, chercheur et membre affilié au laboratoire de recherche sur les publics de la culture du département de littérature et de communication sociale. Ses recherches doctorales portent actuellement sur l'histoire des festivals de musique au Québec.

La conférence portait sur Omer Héroux, le patriarche du journalisme au Canada français.

Le vendredi 24 février, M.Veilleux est le conférencier invité à notre déjeuner hivernal traditionnel. Le sujet de sa conférence portera sur l'histoire du drapeau québécois : le fleurdelysé, symbole identitaire de la nation québécoise.

## En exclusivité à la SGGTR :

- Index des raisons sociales du Grand Trois-Rivières, Shawinigan Falls, Cap de la Madeleine. Base de données numérisés et archive papier. Ces documents concernent l'enregistrement d'un commerce, d'une entreprise, d'un club social. À consulter pour ceux qui ont de la famille entrepreneuse.
- Nous avons plusieurs classeurs de microfilms Vous y trouverez des actes de notaire en lien avec le cadastre municipale. Aussi des répertoires de communautés presbytériennes, anglicanes et méthodistes.
- Vente de livres à bas prix.

## Nos commanditaires sont importants pour nous, qu'ils soient ici remerciés

**Pierre Duhamel**

**Notaire et conseiller juridique**

55A, rue Fusey
Trois-Rivières, QC
G8T 2T8

**Tél. : 819.378.3386**
Fax : 819.378.4637
pduhamel@notarius.net

# LES BARRETTE - Dossier 2: Guillaume Barrette

par Louise St-Pierre (1617)

**Note de l'auteur** : Aujourd'hui, les Barrette écrivent leur patronyme avec deux « r » et deux « t ». Dans mon texte, j'utilise l'orthographe tel que trouvé dans les documents où, la plupart du temps, il s'écrit avec un « r » et deux « t », comme on peut le constater dans l'acte de baptême de **Guillaume Barette.**

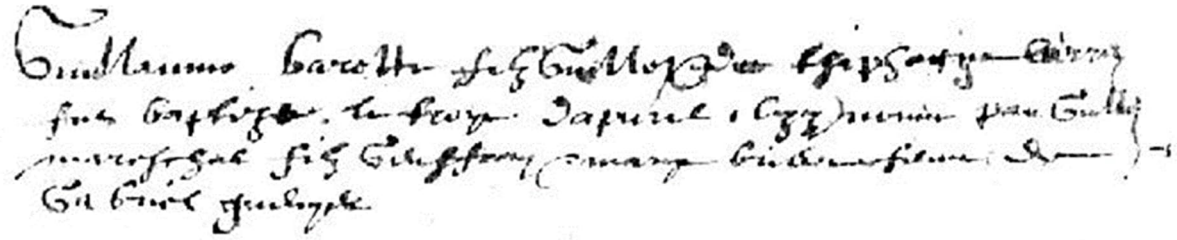

***Illustration 1: Baptême de Guillaume Barette***

**Guillaume Barette** est né à Beuzeville-en-Caux, Bernay, Lisieux, Normandie en France. Il est le troisième enfant du couple Guillaume Barette et Thiphaine Carrey dont la famille se compose de quatre fils et une fille : Jean, (premier Barette en Nouvelle-France)[1] baptisé le 2 novembre 1630, Guillaume-1 baptisé en 1631 et décédé avant la naissance de **Guillaume-2 qui est baptisé le 3 avril 1633**, Denys, baptisé le 22 octobre 1635 et Charlotte, baptisée le 10 août 1638. Thiphaine Carrey meurt probablement au début novembre puisqu'elle est inhumée le 3 novembre 1638. Quant à Guillaume (père) il se remarie avec Pacquette Leroy, le 26 juillet 1640 et s'en suivra la naissance d'un demi-frère, Philippe, baptisé le 20 octobre 1641 et d'une demi-sœur, Marie, baptisée le 18 septembre 1644[2]. Jean a été le premier de la famille à risquer l'aventure vers l'inconnu tandis que **Guillaume** le suivra quelques années plus tard. Les deux frères ne se ressemblent pas beaucoup. Jean, qui travaillait pour les Ursulines de Québec, s'est fait très discret tandis que **Guillaume** se retrouve devant les tribunaux peu de temps après son arrivée. Du côté religieux, Jean se conforme aux rituels tandis que Guillaume semble prendre un malin plaisir à vivre en parallèle avec l'enseignement de l'Église. La vie de **Guillaume** sera, sans contredit, plus mouvementée que celle de son frère Jean. Un seul point en commun : ils se sont, tous les deux, établis dans des seigneuries qui deviendront des lieux religieux reconnus à travers le monde du catholicisme : Jean à Sainte-Anne-du-Petit-Cap qui deviendra Sainte-Anne-de-Beaupré et **Guillaume** à la seigneurie du Cap-de-la-Madeleine où se situe, aujourd'hui, le Sanctuaire de Notre-Dame-du-Cap.

**Guillaume Barette et Louise Charrier**

En date du 10 novembre 1663, **Guillaume Barette et Louise Charrier** passe un contrat de mariage chez le notaire Sévérin Ameau dit Saint-Sévérin[3] et le mariage à l'église paroissiale de Trois-Rivières (Immaculée-Conception) Saint-Maurice, suivra le 19 novembre de la même année. **Louise Charrier**, « *fille du roi* », est la fille de feu François Charrier et de feue Catherine Jannode de Sainte-Gemme-la-Plaine, Poitou, France, et elle serait née vers 1643.[4] Elle arrive à Québec le 22 septembre 1663, sur « *l'Aigle d'Or de Brouage* » et elle résidera, jusqu'à son mariage, chez Pierre Boucher, gouverneur de Trois-Rivières. Elle fait partie des premiers contingents de « *filles du roi* » à arriver en Nouvelle-France. Après leur mariage, le couple **Barette-Charrier** s'installe à Trois-Rivières, comme le prouve la naissance de leur fille Jeanne née et baptisée à Trois-Rivières en 1664. **Guillaume** est venu en Nouvelle-France comme engagé de Pierre Boucher, travailler pour ce dernier, à qui les Jésuites avaient concédé en 1656, le fief Sainte-Marie. Pierre Boucher fut gouverneur de Trois-Rivières de 1654 à 1656. Ayant démissionné comme gouverneur, il se retire sur ce qu'il appelait son bien, c'est-à-dire le fief Sainte-Marie, dans la seigneurie de Cap-de-la-Madeleine, qu'il s'occupa à défricher avec ses engagés. Puis, il sera de nouveau gouverneur de Trois-Rivières de 1662 à 1667. C'est durant cette période que **Guillaume** travaillera comme domestique pour ce dernier. Mais, quand celui-ci terminera son deuxième mandat en tant que gouverneur de Trois-Rivières, en 1666, il retournera s'installer dans la seigneurie du Cap-de-la-Madeleine, dans le fief Sainte-Marie. Le recensement de

1666 nous confirme que **Guillaume** est encore à Trois-Rivières, qu'il est habitant et qu'il a 35 ans. Il habite avec Louise Charrier, 23 ans, son fils Laurent, 6 mois, ainsi qu'un domestique Noël Cardin 21 ans. Jeanne est sûrement décédée puisqu'elle ne figure pas à ce recensement. **Guillaume**, n'ayant plus son poste de domestique, quittera pour s'établir à Batiscan où les Jésuites lui concèdent deux terres de deux arpents de front soit une le 13 et l'autre le 16 juin 1666. Mais, après un peu plus d'un an, le 30 novembre 1667, il vend cette terre à Jacques Poisson; on le qualifie alors d'habitant de Batiscan. Le 4 mars 1668, il se rapproche du Cap-de-la-Madeleine en achetant une terre de Claude Caron, située à la Côte Saint-Marc. C'est au Cap-de-la-Madeleine qu'il s'établit définitivement.

**Une vie devant la justice et les notaires**

À peine arrivé, **Guillaume** se retrouve devant le tribunal pour un emprunt fait auprès de son employeur et qu'il n'a pas acquitté. Le 25 juin 1661, il s'engage à rembourser le tout en deux versements de 25 livres, 13 sols et deux deniers en castors ou en grain, et ce, sur une période de deux ans. Ensuite, il se retrouve devant les tribunaux parce qu'il ne payait pas les gens qui travaillaient pour lui ou pour de la marchandise dont il ne reconnaissait pas la valeur réelle, en plus des démêlées avec ses enfants[5]; et il ne faut pas oublier la saga de la cloche avec la fabrique et Pierre Leboulanger, sieur de St-Pierre[6]. Il se mêle à la communauté en acceptant des contrats de construction pour ses concitoyens. Il achète des terres connexes à la sienne afin d'agrandir son territoire; il loue la terre de Louis Lefebvre pour neuf ans, terre voisine de la sienne à la Côte Saint-Marc, il acquiert deux terres de Noël Carpentier et Jeanne Toussaint, toujours à la Côte Saint-Marc et il en revend une partie en 1680. En 1682, il signe un bail à ferme et loyer de terre située à la Côte Saint-Marc, du Cap-de-la-Madeleine et, en 1684, il renouvelle pour six ans le bail à ferme d'une terre appartenant à Catherine Ferré, veuve de Louis Lefebvre toujours dans la seigneurie du Cap-de-la-Madeleine, tandis que la même année, il achète une terre de deux arpents de front par quarante de profondeur, de son gendre Adrien Saillot et de sa fille Catherine. Il renouvellera de nouveau, pour une période de neuf ans, le bail pour la terre de Catherine Ferré, veuve de Louis Lefebvre, en 1692. Au décès de sa fille Catherine, il hérite d'un arpent et demi de terre à Batiscan, mais comme il ne semble pas intéressé à posséder des terres à Batiscan, il vendra cette dernière à François Bigot pour la somme de 100 livres, le 14 juillet 1698. Il faut spécifier qu'en 1700, Guillaume Barette possède des terres qui, aujourd'hui, seraient délimitées par la rue Saint-Maurice à l'Est, la rue Notre-Dame au Nord, la rue du Moulin à l'Ouest et le fleuve Saint-Laurent au Sud, soit les environs immédiats du Sanctuaire et de la Basilique. Ce qui fait de lui un important propriétaire foncier.

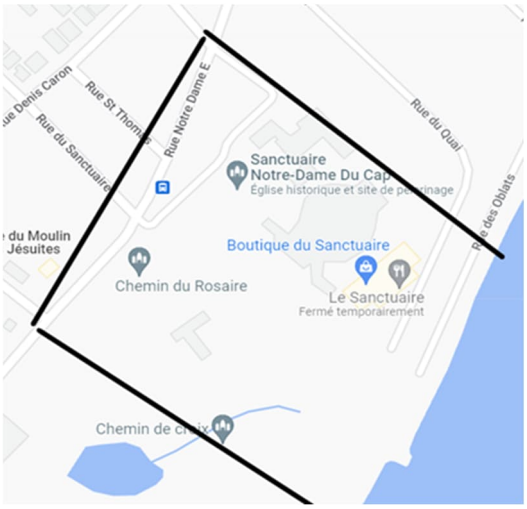


***Illustration 2: Terre que Guillaume Barrette possèderait aujourd'hui.***

**Une vie de famille inexistante**

À première vue, **Guillaume** semble être plus intéressé par les affaires que par la famille et il ne semble pas faire bon ménage avec l'Église, même si celui-ci sera marguiller. Les enfants qui naîtront entre 1666 et 1673, (1673, ouverture des registres de la paroisse Sainte-Marie-Madeleine), ne seront pas baptisés. Mais, il ne faut pas oublier que pendant ces années, il était très risqué de traverser la rivière Saint-Maurice vu les attaques surprises et fréquentes des Iroquois. Si le curé de Trois-Rivières se déplaçait au Cap-de-la-Madeleine pour y administrer les sacrements, il n'a jamais été demandé chez **les Barette**. Après 1673, pour les enfants baptisés au Cap-de-la-Madeleine, **Guillaume**, la plupart du temps, ne sera pas présent. De plus, pour les sépultures, les efforts sont presque nuls pour conduire les corps des enfants à l'Église. On peut se demander où ces corps ont été enterrés ; au cimetière? C'est le recensement de 1681[7] du Cap-de-la-Madeleine qui nous donne l'information sur la composition de la famille de **Guillaume Barette et Louise Charrier** :

> *Guillaume Baret 53; Louise Charrier, sa femme, 40; enfants : Laurent 15; Catherine 14; Jacques 13; Marie 11 (il s'agit de Marie-Anne); Jean 10; Adrien 6; Guillaume 3; Marie 1; 1 fusil, 5 bêtes à cornes, 13 arpents en valeur.*

Pour **Guillaume**, la religion, tout comme la justice, ne demande qu'à être dérogée, mais curieusement, un des baptêmes où **Guillaume Barette** fut présent, est le baptême de Marie Angélique, sauvagesse, où il agit comme parrain :

> « *le neuvième septembre 1694 jay baptisé Marie-Angélique, sauvagesse, Mr Guillaume Barette, a été le parrain et la marraine Mme Belleisle, frère Thierry Poncelet, récollet*

Pourquoi a-t-il été parrain pour cette Marie Angélique? Était-ce une enfant qu'il a parrainée, une esclave amérindienne, une concubine… la question se pose. Il a été le parrain de quelques-uns de ses petits-enfants et une autre présence à l'église fut le mariage de son fils Guillaume à La Prairie en 1706. S'y est-il senti obligé puisqu'il s'est retrouvé seul à La Prairie, Louise Charrier étant décédée en mai 1704, au Cap-de-la-Madeleine? (Le livre des comptes de la fabrique de la Madeleine contient l'inscription suivante : « *May 14 reçu du bonhomme Barrette enterrement de sa femme 14 livres* ». Les enfants Barette, habitant Trois-Rivières et les alentours, semblent avoir coupé les ponts avec leur père refusant systématiquement tout don ou héritage de la part de **Guillaume**.

En date du 23 janvier 1705, Guillaume fils liquide tous les biens de son père et ce dernier ira s'établir à

Notre-Dame-de-la-Prairie-de-la-Madeleine où Guillaume fils y réside déjà et où il exerce le métier de notaire. D'ailleurs, Guillaume Barette dit Courville sera le premier notaire de La-Prairie. Quant à **Guillaume** père, il décède le 21 juillet 1717 et est inhumé à Notre-Dame-de-la-Prairie-de-la-Madeleine à l'âge de 90 ans.

**Enfants de Guillaume Barette et Louise Charrier**

1. **Barette, Jeanne,** née et baptisée le 7 octobre 1664, à Trois-Rivières (Immaculée-Conception) Saint-Maurice.
   **Décédée** avant 1666 (sauf son baptême et sa mention au recensement de 1666, Trois-Rivières, on ne retrouve aucune information concernant Jeanne Barette)

2. **Barette, Laurent,** né vers 1666 au Cap-de-la-Madeleine (15 ans au recensement de 1681, Cap-de-la-Madeleine), (25 ans à son mariage)
   **Marié (Laurent de Barette)** le 22 novembre 1689, au Cap-de-la-Madeleine (Sainte –Marie-Madeleine) Champlain, à **Marie Magdelaine Rochereau** (Michel et Marie Bigot) née vers 1667 (22 ans à son mariage), décédée le 10 et enterrée le 11 avril 1736, au Cap-de-la-Madeleine (Sainte Marie-Madeleine) Champlain (69 ans à son décès).
   **Décédé** entre le 25 mars 1712 (parrain d'Alexis Provencher) et le 11 février 1725 (mariage de son fils Joseph). Ce couple a eu 7 enfants.

3. **Barette, Catherine** née vers 1667 (14 ans au recensement de 1681, Cap-de-la-Madeleine)
   **Mariée (Catherine Barette)** le 26 juin 1679 au Cap-de-la-Madeleine (Sainte-Marie-Madeleine) Champlain, à **Adrien Sédilot (Saillot)** né vers 1660 (Adrien Saillot, 19 ans, recensement 1667, Sillery, domestique pour Mathieu Amyot dit Villeneuve) décédé ?
   **Décédée** avant le 14 juillet 1698 (au décès de sa fille Catherine, Guillaume père hérite d'une terre à Bastican, qu'il vend à François Bigot fils, date de la vente, le 14 juillet 1698). Ce couple a eu 3 enfants.

4. **Barette, Jacques,** né vers 1668, Cap-de-la-Madeleine (13 ans au recensement de 1681, Cap-de-la-Madeleine)
   **Décédé** (sauf sa mention au recensement de 1681, Cap-de-la-Madeleine, on ne retrouve aucune information concernant Jacques Barette)

5. **Barette, Marie-Anne,** née vers 1670 (11 ans au recensement de 1681, Cap-de-la-Madeleine)
   **Mariée (Marie-Anne Barette)** contrat de mariage notaire Jean Cusson, le 15 janvier 1690 à François Rochereau (Michel et Marie Bigot) né vers 1665, décédé entre le 4 novembre 1723 (parrain de Jean-Baptiste Macé) et le 24 janvier 1724 (mariage de son fils François)
   **Décédée** entre le 17 janvier 1735 (mariage de sa fille Marguerite) et le 6 novembre 1741 (mariage de son fils Joseph). Ce couple a eu 6 enfants.

6. **Barrette, Jean,** né le 3 et baptisé le 4 janvier 1674 à Cap-de-la-Madeleine (Sainte-Marie-Madeleine) Champlain.
   **Décédé (Jean Baret)** et enterré le 17 mars 1708 à Trois-Rivières (Immaculée-Conception) Saint-Maurice. « *Âgé d'environ 25 ans (voir plutôt 35). Il a donné des marques d'un véritable chrétien dans le cours de sa maladie et dans tous les sacrements avec beaucoup dédification*[8] ».

7. **Barette, Adrien,** né le 25 et baptisé le 26 janvier 1676 au Cap-de-la-Madeleine (Sainte-Marie-Madeleine) Champlain
   **Marié (Adrien Baret)** le 17 avril 1703 à Champlain (La Visitation) Champlain, à
   **Marguerite Bigot** (François et Marie Bouchard) née le 16 et baptisée le 24 avril 1678 au Cap-de-la-Madeleine (Sainte-Marie-Madeleine) Champlain, décédée et enterrée en mai 1743 au Cap-de-la-Madeleine (Sainte-Marie-Madeleine) Champlain. (Il n'y a pas d'acte pour ce décès seulement une note dans la marge qui mentionne sa sépulture, entre le B.1743-05-19 et la S.1743-06-01)
   **Décédé (Adrien Barette sieur Des Cormiers)** le 20 mai 1726 à Trois-Rivières (Immaculée-Conception) Saint-Maurice. Ce couple a eu 9 enfants.

8. **Barrette, François,** né le 27 et baptisé le 31mai 1678 au Cap-de-la-Madeleine (Sainte-Marie-Madeleine) Champlain. (Guillaume et François Barrette ont la même date de naissance, mais le prénom de François n'apparaît qu'au baptême.)
   **Marié (Guillaume Barette)** le 21 juin 1706 à La Prairie (Notre-Dame-de-La-Prairie-de-la-Magdeleine) La Prairie à Marie Jeanne Gagné (Pierre et Catherine Dobigeon) née et baptisée le 29 juillet 1683 à La Prairie (Notre-Dame-de-la-Prairie-de-la-Magdeleine) La Prairie, décédée le 8 et enterrée le 9 mai 1719 à La Prairie (Notre-Dame-de-La-Prairie-de-la-Magdeleine) La Prairie.
   **Décédé (Guillaume Barette dit Courville)** le 7 et enterré le 8 janvier 1745 à La Prairie (Notre-Dame-de-la-Prairie-de-la-Magdeleine) La Prairie. Ce couple a eu 9 enfants.

9. **Barette, Marie,** née vers 1680 (1 an au recensement de 1681, Cap-de-la-Madeleine).
   **Décédée** (sauf sa mention au recensement de 1681, Cap-de-la-Madeleine, on ne retrouve aucune information concernant Marie Barette).

Certains enfants et petits-enfants de **Guillaume Barette et Louise Charrier** laisseront leur nom d'une façon plus positive que leur père et grand-père.

**Laurent**, sera voyageur et commerçant de fourrures aux Illinois et jusqu'au Golfe du Mexique. **Jacques dit de Courville**, sera aussi voyageur et commerçant de fourrures aux Illinois. **François, fils de Marie-Anne et de François Rocheleau**, construira le manoir des Jésuites du Cap.

La maison Rocheleau, aussi connue sous le nom de Manoir des Jésuites, est une maison située au 555, rue Notre-Dame-Est, dans le secteur Cap-de-la-Madeleine à Trois-Rivières. Cette maison a été construite en 1742 par François Rocheleau fils, cultivateur et agent seigneurial des Jésuites pour la seigneurie du Cap-de-la-Madeleine, sur les terres des Compagnies Jésus-Jésuites. Les Rocheleau resteront propriétaires de la maison jusqu'au milieu du XIX siècle. En 1811, Onésime Toupin achète la maison. En 1903, il fait ajouter deux étages pour en faire une maison de chambres. En 1911, elle est vendue au docteur Charles Numa de Blois. Le 5 juin 2000, la maison est listée comme immeuble patrimonial par la ville de Cap-de-la-Madeleine. En 2002, Cap-de-la-Madeleine est regroupé à Trois-Rivières lors de la réorganisation des municipalités du Québec. En 2011, elle est achetée par la ville de Trois-Rivières et entre 2012 et 2014, elle subit d'importants travaux de rénovation, entre autre, on enlève les deux étages supérieurs. À la suite de la rénovation, la ville de Trois-Rivières, secteur Cap-de-la-Madeleine, décide de changer le nom de la maison pour « Maison Rocheleau »[9].

**Jean deviendra Barette dit Des Coulombiers,**
**Adrien dit Des Cormiers**, construira le petit sanctuaire de Notre-Dame-du-Cap.

Le site prend forme en 1659 avec la construction d'une chapelle en bois mandaté par le gouverneur Pierre Boucher, dix ans plus tôt. Les Jésuites reçoivent une seigneurie au Cap-de-la-Madeleine afin d'y aménager une maison pour les Amérindiens. L'ancienne église du sanctuaire que l'on désigne en 1714 sous le nom de l'église de Notre-Dame-du-Cap, remontant au Régime français, est édifiée[10] entre 1717et 1720 et a été conservée dans son intégrité. Il s'agit d'un monument majeur du patrimoine religieux québécois. Adrien Barrette ne profitera pas longtemps de son œuvre puisqu'il meurt en 1726.[11]

*Illustration 3 : La maison Rocheleau (manoir des Jésuites) avant la restauration en 2012*

**Maison Rocheleau**

*Illustration 4 : La maison Rocheleau après rénovation*

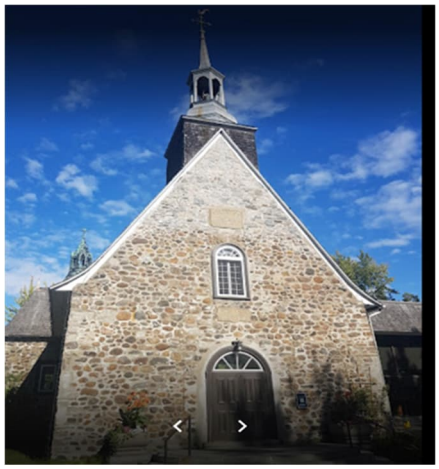

*Illustration 5 : Le petit sanctuaire de Notre-Dame-du-Cap*

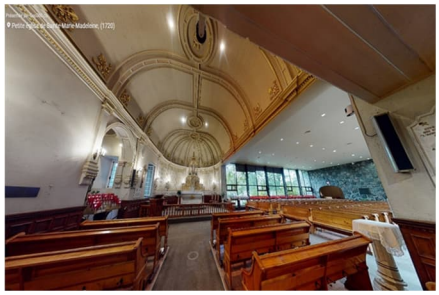

*Illustration 6 : Intérieur du petit sanctuaire*

**Guillaume dit Courville**, premier notaire de La Prairie en 1708.

Guillaume Barrette sera le seul notaire de la seigneurie de la Prairie de la Madeleine, poste qu'il occupera jusqu'à sa mort. Il sera notaire et huissier (jusqu'en 1711) desservant une population rurale et rédigeant à peu près toujours le même type d'actes (contrats de mariage, inventaires après décès, partages d'héritage, ventes et achats de terre, etc.) contrairement aux notaires exerçant à Montréal qui rejoignaient une clientèle très diversifiée et qui étaient appelés à rédiger des contrats qu'ignoraient les notaires ruraux, des opérations de crédit (obligations, rentes, etc.) et commerciales (sociétés, accords divers, congés, engagements pour les Pays d'en haut, etc.).

Le destin familial du couple Barrette-Gagné n'est pas différent de celui de beaucoup d'autres couples de la seigneurie. En treize ans d'union, ils ont eu neuf enfants dont sept ont survécu et se sont mariés. En 1719, le mariage est rompu par le décès de Jeanne Gagné. Devenu veuf à 39 ans, Guillaume ne se remariera pas. L'inventaire après décès, nous apprend que Guillaume habite une vieille maison de pièces sur pièces mesurant 35 par 20 pieds et qu'il y vit avec ses sept enfants, tous célibataires, et qu'il y a une pièce réservée pour son travail de notaire. Cette petite maison, la présence d'instruments aratoires et le cheptel, nous éclairent sur les activités agricoles de Guillaume ; il est en même temps notaire et agriculteur. C'est ce qui lui permet de survivre. Malgré sa piètre fortune, Guillaume Barrette était l'un des notables de la seigneurie et il aimait se faire appeler « Sieur Courville ».[12]

## Annexe

**Dossier de Guillaume Barette avec la justice et les notaires**

♦**1661, le 25 juin** : Il déclare avoir emprunté, du sieur Boucher, dont il était le serviteur, la somme de 51 livres, 6 sols, et 3 deniers. Il s'engage à rembourser le tout dans deux ans en deux versements de 25 livres 13 sols et 2 deniers en castor ou en grain.

♦**1662, le 18 février** : Requête de Yves Resouin dit la montagne, demandeur, contre Guillaume Barette, pour qu'il lui

paye ses gages pour le temps de son service : Barette a fait défaut et sera réassigné à la huitaine.[13]

- **1662, le 4 mars :** Instance de Yves Risouen dit la Montagne, demandeur, contre Guillaume Barette qu'il lui paye la somme de 60 livres pour 6 mois de service; argumentation de part et d'autre, plusieurs déductions s'en suivent; ordonné audit Barette de payer 30 livres dans la quinzaine.[14]
- **1622, le 4 mars :** Requête de Guillaume Barette, pour en appeler de la sentence rendue contre lui aujourd'hui devant monsieur le gouverneur de Québec.[15]
- **1663, le 21 février** : Requête de Guillaume Barette, demandeur, contre Jean Cusson pour qu'il paye la somme de 3 livres pour avoir fait couvrir sa vache, lequel a accepté. Ordonné de payer ladite somme.[16]
- **1665, le 14 février** : Requête de Nicolas Gastineau, sieur du Plessis, de lui être payé par Guillaume Barette la somme de 52 livres, 9 sols pour marchandises, vin et eau-de-vie livrés par ledit Gastineau; ne s'entendent pas sur la quantité; après avoir prêté serment ledit Barette est déchargé, tous comptes faits, Barette doit 40 livres qu'il devra payer dans la quinzaine avec les frais de justice.[17]
- **1666, le 13 juin** : Concession d'une terre située en la seigneurie de Batiscan par la Compagnie de Jésus, à Guillaume Barettte, de Batiscan.[18]
- **1666, le 16 juin** : Concession d'une terre située en la seigneurie de Batiscan par la Compagnie de Jésus à Guillaume Barette.[19]
- **1667, le 30 novembre** : Vente d'une terre située à la seigneurie de Batiscan par Guillaume Barette et Louise Charier, son épouse, ci-devant de Batiscan à Jacques Boisson.[20]
- **1668, le 4 mars** : Vente de terre située à la côte Sainct Marc par Claude Caron, ci-devant de la côte Sainct Marc, à Guillaume Barette.[21]
- **1668, le 25 août** : Requête de Guillaume Barette, demandeur, à l'encontre de François Hertel, sieur de Lafrenière, pour lui garantir une habitation qu'il lui a baillé et lui en délivrer contrat. Ledit sieur Lafrenière a fait défaut et le demandeur dit avoir abattu environ deux arpents de bois.[22]
- **1668, le 1er septembre** : Requête de Guillaume Barette, demandeur, à l'encontre de François Hertel, sieur de Lafrenière pour lui garantir une habitation sur laquelle ledit Barette dit avoir abattu deux arpents de bois sur la parole et promesse dudit sieur Hertel de lui bailler en contrat ladite concession située à L'arbre-à-la Croix. Hertel dit ne pas avoir donné la concession après avoir vu que ledit Barette a fait peu de travail et il a alors donné la terre à Pierre Dizi dit Montplaisir. Le demandeur se dit prêt à quitter la terre moyennant qu'il soit remboursé pour le travail fait sur ladite concession. Il est permis au sieur Hertel de donner la concession audit Montplaisir mais il doit rembourser le demandeur pour le travail qu'il a effectué sur la concession.[23]
- **1671, le 31 mars** : Marché de couverture d'une grange située proche où était autrefois le fort nommé Saint Francois entre Bastien Provencher, Guillaume Barette, du Cap de la Magdeleine, et Madame ? de Lamellée.[24]
- **1675, le 13 mars** : Requête entre Guillaume Barette, demandeur, contre Jacques Massé, défendeur, demandant que le défendeur lui ramène 13 pièces de bois qu'il a prises sur sa terre malgré l'interdiction qu'il lui avait faite en présence de 2 témoins de les enlever; le défendeur nie avoir pris les pièces sur le terrain du demandeur; il est ordonné à la diligence du demandeur que les habitations des parties seront bornées, arpentées et alignées sauf à prononcer sur la propriété desdites pièces de bois en question, dépens, dommages et intérêts réservés en définitive, signé Boyvinet (Boivinet).[25]
- **1678, le 14 février** : Vente de deux terres situées à la côte Saint Marc du Cap de la Magdeleine mouvant et relevant de la Compagnie de Jésus; par Noel Carpentier et Jeanne Toussainct, son épouse, du Cap de la Magdeleine, à Guillaume Barette, du Cap de la Magdeleine.[26]
- **1678, le 25 mars** : Bail à ferme[27] d'une vache; par René Blanchet, maître farinier, du Cap de la Magdeleine, à Guillaume Barette, du Cap de la Magdeleine.[28]
- **1680, le 28 juin** : Vente de terre située au Cap de la Magdeleine; par Guillaume Barette et Louise Charier, son épouse, du Cap de la Magdeleine, à Jacques Massé, du Cap de la Magdeleine.[29]
- **1680, 17 novembre** : Bail à ferme de deux bœufs par la veuve Baillargon, à Guillaume Barette, du Cap-de-la-Magdeleine.[30]
- **1681, le 18 août :** Défaut qui semblait être accordé à Jean Lepicard, marchand de Québec, ayant fait élection de domicile en la maison de Jean Hérou sise aux Trois-Rivières, demandeur comparant par ledit Hérou, contre Guillaume Barette du Cap-de-la-Madeleine, marchand, défendeur et défaillant, pour que ledit Barette soit condamné à payer au demandeur la somme de 20 livres qu'il doit pour vente et délivrance d'une paire de roues et aux dépens.[31]
- **1681, le 18 août** : Requête de Jean Picard, marchand de Québec, défendeur comparant par Jean Herou, contre Guillaume Barette du Cap-de-la-Madeleine, défendeur, pour que ce dernier soit condamné à payer au demandeur la somme de 20 livres pour vente et délivrance d'une paire de roues avec dépens, le défendeur reconnaît la somme due et il offre de payer en pois verts ou en blé froment le 15 octobre 1681; le défendeur est condamné à payer au demandeur la somme de 20 livres le 15 octobre 1681 avec dépens liquidés à 5 livres 5 sols.[32]
- **1682, le 18 juin** : Bail à ferme et loyer de terre située à la côte Saint Marc, seigneurie du Cap de la Madeleine; par Elie Bourbaux, substitut de Monsieur le procureur du Roi de la juridiction ordinaire des Trois-Rivières, demeurant au Cap de la Magdeleine, à Guillaume Barette, laboureur du Cap de la Magdeleine.[33]
- **1683, le 10 avril** : Quittance de Noel Carpentier et Jeanne Toussainct, son épouse, de Champlain, à Guillaume Barette, du Cap de la Magdeleine.[34]
- **1684, le 20 février** : Bail à ferme d'une terre située au Cap de la Magdeleine; par Catherine Ferré, veuve de Louis Lefebvre dit Lagrouas, à Guillaume Barette, du Cap de la Magdeleine.[35]
- **1684, le 24 mars** : Marché de couverture d'une grange

entre Guillaume Barette du Cap, et Jacques Dubois, marchand.[36]

- **1684, le 23 avril** : Vente d'une terre située au Cap de la Magdeline; par Adrien Saillot dit Lacroix et Catherine Barette, son épouse, de la seigneurie du Cap de la Magdeline, à Guillaume Barette et Louise Charier, son épouse, de la seigneurie du Cap de la Magdeline.[37]
- **1684, le 30 juillet** : Obligation de Guillaume Barette et Louise Charrié, son épouse, du Cap de la Magdaleyne, à Pierre L'eboulanger de Sainct Pierre, marchand, du Cap de la Magdaleyne.[38]
- **1684, le 6 octobre** : Marché de rénovation d'une maison située au Cap de la Magdeleine entre Julien Broussot de Laverdure, de Saint François, et Guillaume Barrette, du Cap de la Magdeleine.[39]
- **1685, le 27 mars** : Requête de Guillaume Barette, habitant du Cap de la Madeleine, pour faire comparaître Antoine Baillargeon accusé d'avoir tué son chien à coup de fusil.[40]
- **1686, le 30 décembre** : Requête de Vincent Verdon et Jeanne Bertaut, sa femme, demandeurs, contre Marie Bigot, femme de Michel Rochereau, et Guillaume Barette du Cap-de-la-Madeleine, défendeurs, pour des injures à leur égard; ledit Barette aurait dit que les demandeurs auraient gardé son fils de 18 ans pendant 4 nuits et qu'ils l'auraient débauché et que, depuis ce temps, son fils lui serait irrespectueux; il est ordonné aux défendeurs de ne plus dire d'injures, sous peine d'amende de 10 livres alors que lesdits Barette et Bigot sont condamnés aux dépens de l'exploit et à ladite Bertaut de ne plus recevoir ledit garçon de Barette, signé Chasseur (Lechasseur).[41]
- **1691, le 16 février** : Obligation de Guillaume Barette et Louise Charrier, son épouse, du Cap de la Magdeleine, à Elie Bourbault, procureur du Roi.[42]
- **1691, 18 juin** : Requête de Élie Boubaux, procureur du Roi en la Juridiction de Trois-Rivières, demandeur, à l'encontre de Guillaume Barette, demeurant au Cap-de-la-Madeleine, comparaissant par Étienne Veron de Grandmesnil, son procureur, défendeur. Le demandeur réclame que le défendeur lui paie la valeur des bâtiments qui étaient sur une terre qui lui a été donnée à ferme suivant le bail signé le 17 décembre 1673, en plus de tailler et d'arracher les souches sur ladite terre conformément au bail et de rendre nette à la charrue 3 arpents ou environ de terre tel qu'il est obligé par un autre bail fait entre eux le 18 juin 1682. Le défendeur répond que lors du premier bail, il lui avait été promis des bâtiments mais qu'une fois livrés, le sieur demandeur en a apporté une partie chez lui qu'il a vendue au nommé la Jeunesse Guillet. Il est ordonné que le défendeur soit déchargé des bâtiments et travaux à faire mais il est condamné à payer le contenu de ladite obligation.[43]
- **1692, le 16 février** : Déclaration de Sébastien Provencher et Botton, du Cap de la Magdeleine, en faveur de Guillaume Barette.[44]
- **1692, le 20 février** : Bail d'une terre située en la côte Saint Marc; par Catherine Ferré, veuve de Louis Lefebvre, du Cap de la Magdaleine, à Guillaume Barette.[45]
- **1692, le 17 août** : Donation de biens meubles, dettes actives et possessions immeubles; par Laurent Lefebvre, habitant, de la seigneurie de Batiscan, à Jean Barette, de Batiscan, stipulant pour lui Guillaume Barette, du Cap de la Magdaleine, son père.[46]
- **1694, le 19 juillet** : Requête de Guillaume Barette, demeurant au Cap-de-la-Madeleine, comparant par Louise Charrier, sa femme, aidée de Claude Herlin, son procureur, demandeur d'une part, à l'encontre de Laurent Barette, leur fils, comparant en personne, défendeur d'autre part. Lecture faite de la requête présentée par ledit Barette père, d'un contrat passé entre Guillaume Barette et sa femme, concernant la donation pure et simple de leurs maison, terre, bâtiments et bestiaux et autres choses, au profit de leur fils Laurent Barette et sa femme, aux charges et clauses portées devant Cusson, notaire, le 20 juin 1699. Après que les parties se sont désistées et départis dudit contrat de donation, la cour a déclaré ledit contrat nul. Il est ordonné que ledit Barette, fils, rende à son père 2 bœufs, une vache, une charrue, une charrette, 3 tarières, un bassin d'étain, un croc de fer, une houe, une fourche et une faux, qui lui ont été baillé lors de ladite donation. Ledit Barette, père, est condamné à payer à son fils, la somme de 51 livres pour avoir aidé à battre 160 minots de blé et 15 minots d'avoine. En outre, que la récolte de grain à faire cette année soit divisée entre eux sur le champ; que les parties récoltent les pois que chacun d'eux a respectivement semés et que les foins appartiendront à Barette, père. Enfin, ledit Barette, fils, et sa femme devront vider la maison avant le 8 octobre de cette année. Dépens compensés, taxés à 3 livres, monnaie de France et payés par moitié par les parties.[47]
- **1695, le 30 mai** : Vente d'une terre située au Cap de la Magdaleine au lieu vulgairement nommé la Coste Sainct Marc; par Elie Boubaust, procureur du Roi en la juridiction des Trois-Rivières et Jeanne Sauvaget, son épouse, à Guillaume Barette et Louise Charrier, son épouse.[48]
- **1698, le 12 février** : Engagement en qualité de clerc notaire de Guillaume Barette, stipulant pour lui Guillaume Barette, son père, à Antoine Adhemar, notaire royal à Villemarie, stipulant pour lui le notaire soussigné.[49]
- **1698, le 14 juillet** : Vente de terre située en la seigneurie de Becancour sur le bord du petit chenal; par Guillaume Barette et Louise Charier, son épouse, du Cap de la Magdeleine, à François Bigot, de Marsollet (Marsolet, arrière fief dans la seigneurie du Cap-de-la-Madeleine) (voir carte).[50]
- **1698, le 28 juillet** : Don, transport et délaissement de deux terres situées sur le bord du fleuve Sainct Laurans; par Guillaume Barette et Louise Charier, son épouse, à Jean Barette et Adrien Barette, leurs fils.[51]
- **1698, le 20 août** : Ratification[52] par Louise Charrier, épouse actuelle de Guillaume Barette, du Cap de la Magdeleine.[53]
- **1699, le 20 juin** : Cession et délaissement en forme de donation d'une terre située sur le bord du grand fleuve Saint Laurent; par Guillaume Barette et Louise Charier,

son épouse, de la côte Saint Marc du Cap de la Magdeleine, du consentement de Laurent Barette et Marie-Madeleine Rocherau, son épouse, Jean Barette, Adrien Barette et Guillaume Barette, leurs enfants, et François Rocherau et Marie-Anne Barette, son épouse, leur gendre, audit Laurent Barette et Marie-Madeleine Rocherau son épouse.[55]

- **1699, le 28 septembre** : Obligation[56] de Guillaume Barette, du Cap de la Magdeleine, à Laurent Barette, du Cap de la Magdeleine, son fils aîné.[57]
- **1701, le 30 octobre** : Vente d'une terre située au Cap de la Magdeleine; par Guillaume Barette, habitant et Louise Charié, son épouse, du Cap de la Magdeleine, à Guillaume Barette, du Cap de la Magdeleine, leur fils.[58]
- **1703, le 27 mars** : Défaut à Guillaume Barette, du Cap-de-la-Madeleine, marguillier en charge de l'œuvre et fabrique de l'église paroissiale dudit lieu du Cap, demandeur, contre Pierre Leboullanger de Saint-Pierre, défendeur et défaillant; ce dernier est condamné à être réassigné et aux dépens.[59]
- **1703, le 16 avril** : Requête de Guillaume Barette et Robert Campion, marguilliers de l'œuvre et fabrique de la paroisse du Cap-de-la-Madeleine, demandeurs, comparant par ledit Barette, contre le sieur Pierre Leboullanger de Saint-Pierre, du Cap-de-la Madeleine, défendeur, comparant par Daniel Normandin, pour que le défendeur remettre une cloche du prix de 200 livres appartenant à la fabrique dont il était chargé d'envoyer en France pour la faire refondre, étant cassée lorsqu'il était marguillier; le défendeur répond qu'il y a 17 ans, Paul Vachon curé dudit lieu du Cap, lui pria de faire embarquer dans sa barque la cloche pour l'apporter à Québec et la vendre au séminaire, ce qu'il a fait par un chartier du séminaire pour la charge de laquelle il lui paya 10 sols; le demandeur réplique que le sieur curé soit entendu sur le fait en question; il est ordonné qu'à la diligence du demandeur, le sieur curé sera entendu dans huitaine, dépens réservés.[60]
- **1703, le 30 avril** : Comparution de messire Paul Vachon, prêtre et curé de la paroisse du Cap-de-la Madeleine, en conséquence de la sentence contradictoire rendue entre les marguilliers de l'œuvre et fabrique de la paroisse et le sieur Pierre Le Boullanger de Saint-Pierre le 16 de ce mois, pour y répondre de sa version comme quoi il n'eut de nouvelle de la cloche, que le Sieur De Meseret, supérieur du séminaire, lui a répondu qu'il ne savait pas ce que c'était, ni ses ecclésiastiques, ce que le supérieur du séminaire, lui a répondu qu'il ne savait pas ce que c'était, ni ses ecclésiastiques, ce que le sieur Vachon leur a demandé 3 ou 4 années de suite sans qu'il n'eut de nouvelles de la cloche; laquelle déclaration Guillaume Barette, marguillier de la paroisse requiert que l'acte lui soit octroyé.[61]
- **1703, le 15 mai** : Concession d'un emplacement situé au Cap de la Magdeleine; par la Compagnie de Jésus, à Guillaume Barette, habitant, du Cap de la Magdeleine.[62]
- **1704, le 24 octobre** : Dépôt d'une vente d'une terre située à la côte Saint Marc; par Pierre Boucher de Boucherville, écuyer et Jeanne Crevier, son épouse, à Guillaume Barette, du Cap de la Magdeleine.[63]
- **1705, le 22 juin** : Requête de Guillaume Barette, demeurant au Cap-de-la-Madeleine, demandeur, contre François Rochereau, demeurant au même lieu, au nom et comme ayant épousé Marie-Anne Barette, et Jean Barette, défendeurs; pour que Rochereau, Jean et Laurent Barette, ses enfants, pour faire division et partage des effets mobiliers dépendants de la communauté d'entre lui et feue Louise Charié, sa femme, pour savoir ce qui pourra leur revenir; les défendeurs Rochereau et Jean Barette ont répondu qu'ils sont prêts à consentir à la division, mais qu'il faut y comprendre les immeubles sans quoi ce partage ne peut être fait; le demandeur réplique qu'il a disposé conjointement avec la défunte Charié, sa femme, des immeubles qu'il avait par les contrats passés devant maître Jean-Baptiste Pottier, notaire de la Juridiction de Trois-Rivières; il est ordonné que le partage et division seront faits des meubles délaissés du jour du décès de ladite feue Charié pour en être donnés une moitié aux défendeurs et il est donné lettres de l'affirmation qu'a présentement faite le demandeur qu'il n'y avait pas d'autres meubles que ceux qu'il avait en sa possession lors du décès de sa défunte femme et il est ordonné que le demandeur justifiera les contrats de vente des immeubles qu'il prétend avoir fait dans 3 jours; les défendeurs peuvent les contester si bon leur semble; dépens réservés et la présente déclarée commune avec ledit Laurent Barette, défaillant (signé Lechasseur).[64]
- **1708, le 23 janvier** : Quittance de Guillaume Barette, du Cap de la Magdelaine, à Guillaume Barette, du Cap de la Magdelaine, son fils.

---

1 Voir revue Héritage, Société de généalogie du Grand Trois-Rivières, volume 44, numéro 2, Printemps-Été 2022, page 21-25, LES BARRETTE – Dossier 1 : Jean Barrette
2 Fichier Origine
3 Notaire Sévérin Ameau dit Saint-Sévérin, contrat de mariage, 10 novembre 1663
4 LANDRY, Yves, *Les Filles du roi au xvii siècle*, Leméac Éditeur inc, 1992, page 289
5 Voir Annexe en date du 17 août 1692, du 19 juillet 1694, du 28 juillet 1698, du 20 juin 1699, du 28 septembre 1699, du 22 juin 1705
6 Voir Annexe en date du 27 mars 1703, du 16 avril 1703, du 30 avril 1703
7 Recensement 1681 pour la Nouvelle-France, Le Cap. ***senecal@fmed.ulaval.ca***
8 Édification : action d'inspirer la piété, la vertu, par la parole ou par l'exemple.
9 Internet, Wikipédia. Maison Rocheleau
10 Édifier : bâtir, élever, construire quelque chose d'assez considérable.
11 Internet, Wikipédia. Sanctuaire Notre-Dame-du Cap

12 LAVALLÉE, Louis. *La vie et la pratique d'un notaire rural sous le régime français.* Revue d'histoire de L'Amérique française, volume 47, numéro 4, printemps 1994.
13 Fonds Juridiction royale des Trois-Rivières. BAnQ Trois-Rivières.
14 Fonds Juridiction royale des Trois-Rivières. BAnQ Trois-Rivières.
15 Fonds Juridiction royale des Trois-Rivières. BAnQ Trois-Rivières.
16 Fonds Juridiction royale des Trois-Rivières. BAnQ Trois-Rivières.
17 Fonds Juridiction royale des Trois-Rivières. BAnQ Trois-Rivières.
18 Jacques de Latouche, notaire, Trois-Rivières.
19 Jacques de Latouche, notaire, Trois-Rivières.
20 Jacques de Latouche, notaire, Trois-Rivières.
21 Jacques de Latouche, notaire, Trois-Rivières.
22 Fonds Juridiction royale des Trois-Rivières. BAnQ Trois-Rivières.
23 Fonds Juridiction royale des Trois-Rivières. BAnQ Trois-Rivières.
24 Jean Cusson, notaire, Trois-Rivières.
25 Fonds Juridiction royale des Trois-Rivières. BAnQ Trois-Rivières.
26 Jean Cusson, notaire, Trois-Rivières.
27 Un bail à ferme est un contrat par lequel une personne, le propriétaire agricole, met à disposition d'une autre personne, l'exploitant, des terres ou des bâtiments en contrepartie d'un loyer appelé fermage. Le fermage était déjà pratiqué pendant l'Antiquité. Il se différencie du métayage où le bailler reçoit une partie de la récolte et le bailleur du fermage reçoit un loyer annuel fixe payable en argent, mais souvent stipulé en nature ce qui constitue une indexation sur le cours des produits récoltés.
28 Jean Cusson, notaire, Trois-Rivières.
29 Jean Cusson, notaire, Trois-Rivières.
30 Jean Cusson, notaire, Trois-Rivières.
31 Fonds Juridiction royale des Trois-Rivières. BAnQ Trois-Rivières.
32 Fonds Juridiction royale des Trois-Rivières. BAnQ Trois-Rivières.
33 Antoine Adhémar de Saint-Martin, notaire, Trois-Rivières.
34 Antoine Adhémar de Saint-Martin, notaire, Trois-Rivières.
35 Jean Cusson, notaire, Trois-Rivières.
36 Antoine Adhémar de Saint-Martin, notaire, Trois-Rivières.
37 Jean Cusson, notaire, Trois-Rivières.
38 Antoine Adhémar de Saint-Martin, notaire, Trois-Rivières.
39 Antoine Adhémar de Saint-Martin, notaire, Trois-Rivières.
40 Fonds Cour seigneuriale de Cap-de-la-Madeleine. BAnQ Trois-Rivières.
41 Fonds Juridiction royale des Trois-Rivières. BAnQ Trois-Rivières.
42 Jean Cusson, notaire, Trois-Rivières.
43 Fonds Juridiction royale des Trois-Rivières. BAnQ Trois-Rivières.
44 Jean Cusson, notaire, Trois-Rivières.
45 Jean Cusson, notaire, Trois-Rivières.
46 Jean Cusson, notaire, Trois-Rivières.
47 Fonds Juridiction royale des Trois-Rivières. BAnQ Trois-Rivières.
48 Jean Cusson, notaire, Trois-Rivières.
49 Jean Cusson, notaire, Trois-Rivières.
50 Jean Cusson, notaire, Trois-Rivières.
51 Jean Cusson, notaire, Trois-Rivières.
52 Acte juridique par lequel une personne prend à son compte l'opération juridique effectuée en son nom par un tiers qui n'en avait pas reçu pouvoir.
53 Jean Cusson, notaire, Trois-Rivières.
54 Cession et délaissement sont des synonymes. Cession : action de céder un bien, une propriété. Délaissement : abandon que l'on fait d'un bien ou d'un droit. Cession et délaissement en forme de donation nécessite la rédaction d'un acte sous la forme notariée.
55 Jean Cusson, notaire, Trois-Rivières.
56 Lien de droit par lequel quelqu'un est tenu de faire ou de ne pas faire quelque chose.
57 Jean Cusson, notaire, Trois-Rivières.
58 Jean-Baptiste Pottier, notaire, Trois-Rivières.
59 Fonds Juridiction royale des Trois-Rivières. BAnQ Trois-Rivières.
60 Fonds Juridiction royale des Trois-Rivières. BAnQ Trois-Rivières.
61 Fonds Juridiction royale des Trois-Rivières. BAnQ Trois-Rivières.
62 Jean-Baptiste Pottier, notaire, Trois-Rivières.
63 Jean-Baptiste Pottier, notaire, Trois-Rivières.
64 Fonds Juridiction royale des Trois-Rivières. BAnQ Trois-Rivières.

CHRONIQUE

# LE COIN DES TROUVAILLES

par Martine Gingras (2871)

- Une nouvelle base de données sur les soldats du Québec morts en service, lors des première et seconde guerres mondiales, est maintenant disponible. Gracieuseté de Josée Tétreault et Paul-Émile Richard.
  À consulter sur : ***www.devoirdememoires.ca***

- Dans *Archives Canada*, vous avez accès à un index des fonds disponibles dans les 86 centres d'histoire et d'archives du Québec et de l'ensemble du Canada. À consulter sur : ***www.archivescanada.ca***

- Le centre interuniversitaire d'études québécoises nous offre une collection d'ouvrages de synthèse et de référence sur l'évolution de la société québécoise : accès à l'Atlas Historique du Québec et à diverses bases de données.
  Site web : ***www.cieq.ca***

- Le musée canadien de l'immigration situé dans la ville d'Halifax en Nouvelle-Écosse est la porte d'entrée au Canada d'immigrants venus de toute l'Europe, surtout au 19e et 20e siècle. Vous y trouverez une liste de passagers.
  À consulter sur : ***www.quai21.ca/aide.***

- Une piste de recherche que sont les mémoires des étudiants universitaires. Ces mémoires sont disponibles en accès libre sur la page web de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Utiles pour vous donner un point de vue sur un sujet et une source de référence. Par exemple, on peut avoir accès au mémoire de M. André Carl Vachon, intitulé *Les réfugiés Acadiens en Nouvelle-France 1755-1763*, publication 2018.
  À consulter sur : ***https://oraprdnt.uqtr.uquebec.ca/pls/public/gscw031?owa_no_site=532***

- L'université Sainte-Anne en Nouvelle-Écosse possède la collection d'archives Acadiennes la plus importante, y compris des documents originaux des années 1600 à 1700. Université de langue française.
  À consulter sur : ***www.usainteanne.ca***

- *Trois-Rivières Illustrée* est un groupe de discussion sur Facebook. Vous y trouverez des photos anciennes ou récentes de personnage, de lieux et d'évènement de la Mauricie. Pour avoir accès, vous vous connectez à Facebook et vous choisissez le groupe *Trois-Rivières Illustrée*.

- Découvrez la richesse des archives de Radio-Canada que sont leurs documents audiovisuels de la période des années 1952 à aujourd'hui et les dossiers préparés par les journalistes d'enquête. Site web : ***www.radio-canada.ca***

- Vous pourrez consulter les archives de la *Chaire de Recherche en histoire religieuse du Canada*, sur le site web de l'Université Saint-Paul, et notamment les archives de la Propagande dans celles du Vatican. Ces archives sont importantes pour les débuts de l'histoire du Canada. Elles portent sur l'histoire de l'Amérique du Nord de 1622 à 1799. Il ne s'agit pas uniquement d'histoire religieuse; il y a là dedans tant d'évènements, d'histoires et de personnes.. Site web : ***www.ustpaul.ca/fr/centre-de-recherche-en-histoire-religieuse-du-canada_375_405.htm.***

**Archives**
du
Séminaire
de
Trois-Rivières

Heures d'ouverture :
du mardi au vendredi
entre 9h00 et 12h00 et
entre 13h30 et 16h15.
Fermées le lundi.

**Venez y prendre le pouls de l'Histoire!**

858, rue Laviolette, Trois-Rivières (819) 376-4459 poste 135
astr@ssj.qc.ca

**François-Philippe Champagne**

**Député de Saint-Maurice–Champlain**

Shawinigan
632, av. de Grand-Mère, bur. 1
Shawinigan (Québec) G9T 2H5
Tél. : 819 538-5291
Télec. : 819 538-7624

Chambre des communes
House of Commons
Canada

# René Villemure

Député de Trois-Rivières

**Pour nous joindre**

PLUS pour le QUÉBEC

**819 371-5901**

**rene.villemure@parl.gc.ca**

**CECI**
**3-245 rue St-Goerges**
**Trois-Rivières, QC G9A 2K1**
***Aucun timbre requis**

## TARIFS DE PUBLICITÉ

Profitez de la visibilité de la revue Héritage pour faire connaître vos produits et services

| | UNE PARUTION | 4 PARUTIONS |
|---|---|---|
| Une page entière | 165$ | 450$ |
| Une demi-page (½) | 105$ | 275$ |
| Un quart de page (¼) | 70$ | 175$ |
| Carte d'affaires | 50$ | 125$ |

## Accès aux locaux

### Horaire régulier

**Mardi** ..... **13h00 à 17h00**
**Mercredi** ... **13h00 à 21h00**
**Jeudi** ..... **13h00 à 17h00**
**Samedi** ..... **13h00 à 17h00**

**Jusqu'au 23 juin 2023**

**FERMÉ les jours fériés et lorsque les écoles sont fermées en raison de tempête.**

À LA RENCONTRE
DE NOS ANCÊTRES
LES FILLES DU ROY

# JEANNE DODIER, FILLE DU ROY

par Diane Thibault (2742)
généalogiste GFA

Huit jeunes filles venues de la France pour se marier, fonder une famille et peupler la colonie se sont installées à Trois-Rivières. Qui étaient ces jeunes femmes majoritairement pauvres et orphelines qui ont traversé l'océan?

Histoire d'amour, mort, maladie, famine, et infidélité se côtoient. Leur histoire est émouvante.

Qu'était Trois-Rivières au XVIIe siècle?

Avant l'arrivée des explorateurs européens, le site de Trois-Rivières est un lieu de rencontre et d'échange prisé des Montagnais et des Algonquins.

En 1634, Champlain envoie le Sieur de Laviolette établir un fort vis-à-vis des îles des Trois-Rivières. Ce projet se réalisera sur la rive droite du Saint-Maurice.

Le 4 juillet 1634, Le Sieur de Laviolette arrive à Trois-Rivières. Les pères Brébeuf et Daniel accompagnent le fondateur. Les Pères Lejeune et Buteux arrivent le 8 septembre et se préparent à accueillir les autochtones qui se rassemblent à cet endroit pour la traite des fourrures. Leur mission est de les convertir au catholicisme.

Jusqu'en 1656, ce fut le poste de traite de fourrures le plus important de la colonie. De plus, ce sera le bouclier qui protègera Québec des attaques des nations ennemies.

En 1660, La Nouvelle-France est sous la gouverne de la Compagnie des Cents associés, plus intéressée par la traite des fourrures et la pêche que par la colonisation. La colonie est en situation précaire. Devant l'impossibilité de fonder une famille à cause du manque criant de femmes dans la colonie, de six à quatorze hommes pour une seule femme, les hommes désertaient la colonie.

Pour donner suite à nombreuses pressions faites sur le roi Louis XIV pour envoyer des femmes au pays, celui-ci décide de gouverner lui-même la Nouvelle-France. Aidé de son ministre Colbert, de nouvelles directives sont mises en place. Le roi envoie donc de 1663 à 1673 environ 760 femmes âgées de 14 à 35 ans pour peupler la colonie. Ces femmes que Marguerite Bourgeois appela les Filles du Roy, avaient pour mission de trouver mari au pays et de fonder des familles. Le roi les a dotées de 50 livres qu'elles recevaient au moment de leur mariage, leur voyage était payé par le roi, aller seulement.

Orphelines (2/3) venues de milieux pauvres, apportant environ entre 100 et 300 livres de biens et une dot du Roy de 50 livres qu'elles recevaient au moment du mariage.

Dans une France déchirée par les guerres où la population meurt de faim, où les enfants n'atteignent pas l'âge d'un an, 761 jeunes femmes tentent l'aventure de la Nouvelle-France. Elles quittent leur pays et leur famille sans espoir de retour.

Huit d'entre elles se sont installées à Trois-Rivières. Ce sont : Marie Allance, Jeanne Bouchard, Jeanne Dodier, Jeanne Léonarde Genest, Marie Grandin, Marie Gravois, Michelle Ouinville et Élisabeth Prévost.

Nous parlerons de chacune d'elles dans des articles subséquents. Dans cet article, nous parlerons de la vie de Jeanne Dodier.

Après une traversée éprouvante, les jeunes filles sont accueillies par les religieuses ou dans des familles jusqu'à leur mariage. La plupart se marient à Québec et se dirigent ensuite à Trois-Rivières ou Montréal selon leur futur lieu d'habitation. Elles doivent se marier le plus tôt possible. Elles arrivent à Québec à la fin de l'été et en novembre la plupart sont mariées.

***Illustration 1 : Arrivée des Filles du Roy à Québec. Jeanne Dodier est du nombre.***

JEANNE DODIER S'ÉTABLIT À TROIS-RIVIÈRES ET AU CAP-DE-LA-MADELEINE

Fille de Jean Dodier et de Françoise Lemaire, de la ville de Mamers, évêché de Le Mans en Maine, elle arrive en Nouvelle-France avec le contingent de 1663. Elle fait partie du premier groupe de femmes envoyées par le Roy.

En arrivant au pays, Jeanne habite chez sa tante Nicole Lemaire, sœur de sa mère et épouse de Gaspard Boucher, père de Pierre Boucher. La famille est installée à Trois- Rivières. Elle est donc la cousine de Pierre Boucher. La voilà en bonne position dans une famille en vue en Nouvelle-France.

Jeanne fait rapidement la connaissance d'Adrien Jolliet, ami de la famille Boucher. Adrien naît vers 1642, fils de Jean Jolliet et de Marie D'Abancourt, il est également le frère de Louis Jolliet né vers 1644.

Jeanne et Adrien contractent mariage devant le notaire Séverin Ameau le 31 décembre 1663. La cérémonie aura lieu à Notre-Dame de Québec, le mardi 22 janvier 1664. De leur union naissent deux enfants.

La première enfant du couple est une fille nommée Jeanne. Elle naît vers 1666 dans un lieu indéterminé au Québec. Un fils naît vers 1669. Il est nommé Jean-Baptiste.

Le 17 août 1663, Adrien Jolliet achète une terre au Cap-de-la-Madeleine, mais ne semble pas s'y établir. Il hésite à se fixer, il n'a pas la fibre du colon stable, il a la nostalgie des grands départs. Le mariage ne le persuade pas de s'établir. Il croit trouver son bénéfice dans le commerce des fourrures sur une grande échelle. Il s'y prépare au cours de l'hiver 1665-66. Avant de partir, il engage pour trois ans François Arseneau pour s'occuper de sa ferme et de sa famille. Sa fille Jeanne vient de naître. Jean Péré, compagnon d'aventures d'Adrien Jolliet et d'autres voyageurs, partent en 1667 pour les Pays d'En-Haut. Adrien fera ainsi plusieurs voyages. En 1669, il part pour le lac Ontario il en revient malade. Le premier décembre 1669, il fait venir à son domicile, prêtre, notaire et médecin et rédige ses dernières volontés. Il décède âgé d'environ 27 ans.

Devenue veuve à 23 ans, Jeanne épouse Antoine Baillargé avant 1673. Antoine est originaire de la ville et évêché de Poitiers dans le Poitou. Sa date de naissance et le nom de ses parents nous sont inconnus. Le couple n'aura qu'un seul enfant, un fils nommé Simon. Antoine décède avant 1674, car Jeanne épouse en troisièmes noces Mathurin Normandin dit Beausoleil, fils de Jean Normandin et Marie Desmaisons de Rochefort en Saintonge. Le couple aura quatre enfants.

JEANNE DODIER FEMME D'AFFAIRES

Son premier mari étant souvent absent de la maison, Jeanne a le mandat de s'occuper des affaires de la famille. Le 14 août 1667, malgré l'absence de son mari, Jeanne fait visiter sa maison du Cap-de-la-Madeleine par Pierre Guillet et lui demande procès-verbal de cette visite. À son décès, Jeanne s'occupe de ses biens. Le 22 mars 1670, elle loue pour trois ans à René Besnard Bourjoli, une vache âgée de neuf ans pour la somme de dix-huit livres de beurre par an. Elle promet

de payer à Jacques de Lamothe la somme de 508 livres et 14 sols pour des marchandises achetées par son mari en 1668. Elle remboursera la dette de son mari en peaux d'orignal et de castor. Elle fera ainsi plusieurs transactions commerciales tout au long de sa vie. Elle emprunte, prête, loue, vend et achète les biens nécessaires à sa subsistance et payera toujours ses dettes.

Elle possède toujours une terre au Cap-de-la-Madeleine. Le 13 mai 1694, elle autorise le briquetier Massé Martin à y construire une briqueterie utilisable pour une période de 5 ans. Le contrat est passé chez le notaire Jean Cusson. Jeanne Dodier a :

> *Donné pouvoir et a permis a maSSé martin maiStre briquetier de faire et construire une briqueterie Sur une conceSSion lui appartenant Sise a la riviere St charles du dit lieu du Cap pour les temps eSpace de cinq ans consécutifs acomencer & Sera permi aud preneur de faire & ConStruire Laditte briqueteri au lieu quil Jugera a propos pour y prandre de la terre sur la ditte CinceSSion tant quil en aura beSoin Sans en prendre ça et la, mais touttes de le long du fleuve sera permi de prandre le bois Sur laditte ConceSSion qui luy Sera de beSoin pour faire cuire Sa brique et pour Son chauffage Sans qui Soit permi de donner ni vendre quoique Sois pour et moyanant le nombre et quantitté de minots de bled froment bon loyal et marchand ou dix huit livres en argent qui ont cours en ce pays…*

Le plus épineux combat que Jeanne et son troisième époux ont dû mené fut sans doute de régler la succession d'Adrien et le conflit non réglé entre Adrien et son frère cadet Louis. Ce dernier devait une importante somme d'argent à la succession de son frère aîné Adrien. Il a fallu quatre ans et demi de procédures judiciaires à Jeanne et Mathurin avant d'obtenir gain de cause. Louis Jolliet devait à son frère le prix d'un canot, environ soixante et dix robes de peau qu'il a ramené d'une communauté autochtone de l'Outaouais qu'il a omis de remettre à Louis et à sa succession, de multiples outils de toutes sortes, et finalement six mois de pension chez son frère Adrien qu'il n'a jamais payé.

La sentence arbitrale fut rendue le 7 juillet 1674 par le notaire Bénigne Basset. La presque totalité des revendications de Jeanne et de son époux est confirmée par cette entente.

Mathurin Normandin donne à son épouse Jeanne, une procuration le 27 mars 1683 et décède à Montréal, où il est inhumé le 21 mai 1684. La voilà veuve pour la troisième fois. Elle ne contractera pas un autre mariage. Elle assume la gérance de la succession.

Au recensement de 1681, elle déclare avoir 45 ans, elle aurait donc 47 ans au décès de Mathurin. Elle a la charge de ses neuf enfants tous mineurs.

Quatre enfants sont nés de Mathurin Normandin dit Beausoleil.

Les enfants de Jeanne Dodier et de ses trois maris.

| **Naissance/décès** | **Nom** | **Époux/se (parents) Enfants** |
|---|---|---|
| n : vers 1666<br>d : inconnu | Jeanne Jolliet | Sans descendance. |
| n : vers 1669<br>d : 12-11-1741 | Jean-Baptiste Jolliet | Jeanne Cusson (Jean, Marie Foubert)<br>10 enfants, 6 mariés. |
| n : vers 1673<br>d : 28-07-1713 | Simon Baillargé | Sans descendance |
| n :13-02-1675<br>d :07-01-1714 | Jean-Baptiste Normandin | Marie-Anne Perrault (Jacques, Anne Gagné)<br>5 enfants, 3 mariés. |
| n :27-02-1678<br>d : inconnu | Françoise Normandin | Maurice Besnard Bourjoli (René, Marie Sédilot)<br>2 enfants, 1 marié. |
| n : 07-1680<br>d : inconnu | Jeanne Madeleine Normandin | René Courcambec (inconnus)<br>Aucun enfant |
| n : 09-04-1682<br>d : 19-10-1751 | Joseph Normandin | Marguerite Rivet (Maurice, Marie Moise Cusson)<br>5 enfants, 3 mariés. |

Fille du Roy, orpheline de père et de mère, elle arrive en Nouvelle-France et s'unit à une famille en vue en Nouvelle-France, les Jolliet et Boucher. Trois maris tous décédés avant elle, neuf enfants issus de ses trois mariages, elle s'avère une femme d'affaires, mère de famille, qui a su mener sa barque à bon port. Elle décède à une date qui nous est inconnue, mais que l'on peut situer avant le 21 juillet 1702 quand Maurice Besnard Bourjoli, époux de sa fille Françoise Normandin, donne quittance pour lui et ses autres héritiers.

***Illustration 2 : Trois-Rivières en 1685. Image tirée de Rencontrer Trois-Rivières, Éditions d'art Le Sabord.***

1 Photo de la collection de la Société d'Histoire des Filles du Roy (SHFR).
2 Le premier groupe arrivé en 1663 comprenait 36 jeunes femmes. Jeanne Dodier fut la seule à venir à Trois-Rivières.
3 DOUVILLE, Raymond. *Vie et mort d'Adrien Jolliet, une vie brève, honnête et bien remplie*, Le cahier des dix, no 42, 1979, p. 26. On ne peut fixer sa date de naissance de façon certaine, car son acte de baptême n'apparait nulle part, bien qu'il soit né au Québec.
4 Louis Jolliet deviendra l'explorateur qui accompagna le père Marquette lors de la découverte de Mississippi.
5 PRDH acte # 17361
6 LANGLOIS, Michel. *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois* (1608-1700), 1998, v.2, p. 96.
7 Greffe du notaire Jean Cusson, 04T_CN401S22P_1930, site internet. Extrait du contrat notarié du 13 mai 1694. BANQ
8 DOUVILLE, Raymond. op. cit. p. 44.
9 Les données généalogiques sont tirées du PRDH.

CHRONIQUE

# Bon de se rappeler

## TRAGÉDIE DE SAULT-AU-COCHON
## LA FEMME PITRE, COUPABLE OU NON COUPABLE?

par Claude Belzile (2613)

Avez-vous déjà entendu parler de la tragédie aérienne de Sault-au-Cochon? Non? L'évènement est quand même évoqué comme le premier attentat à la bombe de l'aviation civile, en Amérique du Nord. Un DC-3 de la compagnie aérienne Canadian Pacific Airlines, en partance de Québec vers Baie-Comeau, explose le 9 septembre 1949, avec à son bord 23 personnes, dont quatre membres d'équipage. Il s'écrase dans la municipalité de Saint-Joachin, aussi appelé Sault-au-Cochon, à environ 65 kilomètres à l'est de Québec. Encore aujourd'hui, on peut visiter le site de l'écrasement et y trouver des débris d'envergure.

*Illustration 1 – Localisation de la municipalité de Saint Joachin*

*Illustration 3 – Marguerite Ruest-Pitre*

Coincé dans un triangle amoureux avec Marie-Ange Robitaille, Albert Guay planifie le meurtre de sa conjointe, Rita Morel, en la convainquant de se rendre à Baie-Comeau sur cet avion pour récupérer une valise de bijoux. Il expédiait aussi sur le vol un colis contenant la bombe. Pour préparer son crime, avec une minuterie et de la dynamite, il utilise les services de Généreux Ruest, bijoutier horloger itinérant, et de la sœur de celui-ci, Marguerite Ruest-Pitre. Les trois sont arrêtés et, au terme de leur procès respectif, sont déclarés coupables et exécutés par pendaison, à plus ou moins un an d'intervalle, soit en 1951 (Albert Guay), 1952 (Généreux Ruest) et 1953 (Marguerite Ruest-Pitre). Notez que la femme Pitre fut la dernière femme pendue au Canada et, pour le dernier homme, ce fut le 11 décembre 1962.

*Illustration 2 – Débris de l'avion DC-3*

*Illustration 4 – de gauche à droite, Albert Guay, Rita Morel, Marie-Ange Robitaille et Généreux Ruest (en médaillon)*

Bien sûr, ceux qui se souviennent de l'évènement sont tous aujourd'hui âgés de 85 ans et plus. Par contre, de très nombreux écrits journalistiques, fictions et documentaires ont été produits à ce sujet. Plusieurs sont disponibles sur le WEB et compensent pour ne pas avoir été contemporains aux évènements (voir la liste des sources en fin de texte).

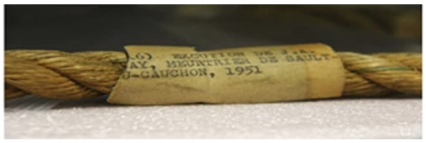

*Illustration 5 – Corde de pendaison d'Albert Guay*

En consultant cette documentation, il faut se mettre dans le contexte du temps. Cet écrasement avait généré un battage médiatique mondial. On vivait alors l'époque de suspicion du début de la guerre froide. Trois dirigeants américains d'une entreprise étaient parmi les victimes. Et pour ajouter à la complexité, le procureur en chef de la province, soit Maurice Duplessis, alors premier ministre de la province, avait refusé initialement d'impliquer la police provinciale pour ce qu'il considérait être une simple affaire qui intéresse une société privée et ses assureurs. Les enquêteurs, juges, avocats et jurés devaient sans doute subir une énorme pression pour trouver et condamner les coupables. La rectitude des tribunaux d'alors n'était peut-être pas celle d'aujourd'hui. Par exemple, le juge ayant condamné Albert Guay à la peine de mort,

soit Me Albert Sévigny, avait comme gendre une des victimes de la tragédie; aussi, Albert Guay le témoin principal, n'était pas disponible lors du procès de dame Pitre, car il avait déjà été pendu.

***Illustration 6 Le film « Le crime d'Ovide Plouffe »***

Parmi les documents sur le sujet, il y a le livre intitulé « *Le Crime d'Ovide Plouffe* » de Roger Lemelin de 1982, puis le film du même nom réalisé en 1984 par Denys Arcand. Dans ce film-fiction, Ovide Plouffe (Gabriel Arcand) et Rita Toulouse (Anne Létourneau) personnifient respectivement Albert Guay et Rita Morel. Le film reprend essentiellement le même synopsis du crime de 1949 et le même triangle amoureux, mais s'inscrit dans le contexte des intrigues familiales du film « *Les Plouffes* » de Gilles Carle de 1981.

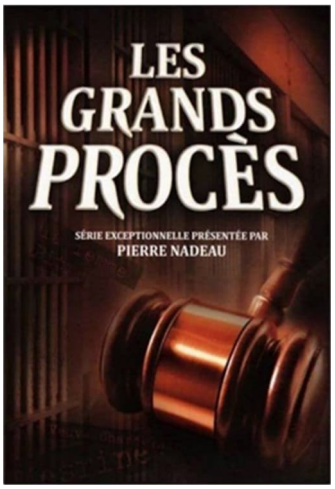


***Illustration 7 La série « Les Grands procès » de TVA***

Un autre produit est la série dramatique « *Les Grands Procès »*, animée par Pierre Nadeau, dont l'épisode *« La Femme Pitre* » est disponible sur *Youtube*, comme d'ailleurs d'autres produits vidéos associés. Diffusé par TVA en novembre 1993, cet épisode vise à reconstituer le procès de Marguerite Ruest-Pitre et pose la question « *La femme Pitre, était-elle réellement coupable*? ».

L'émission « *À vous de juger »* qui a suivi, aussi animée par Pierre Nadeau, réunit quatre personnalités du monde judiciaire de 1993 pour en discuter (Yves Boisvert, Jean-Claude Hébert, Jean Cournoyer et Danielle Coté).

Au terme du visionnement du documentaire/fiction, on ne peut que croire le témoignage de la femme Pitre; le jeu excellent de la comédienne (Marie-Renée Patry) présente une image peut-être naïve, mais très sympathique de l'accusé. Aussi, le documentaire met en lumière plusieurs éléments du procès qui auraient pu constituer de bonnes raisons d'annuler le procès, comme en conviennent les panellistes de l'émission « *À vous de juger »*. C'est d'ailleurs dans ce sens que, lors de cette émission, le verdict du vox populi fut à 93% pour une non-culpabilité. Cependant, dans une entrevue subséquente, Pierre Nadeau rencontre le fils (Louis Dorion) du procureur de la couronne du procès, Me Noël Dorion. Louis, qui dit avoir suivi de « *a à z* » tout le procès mené par son père, se souvient plutôt d'une Marguerite Ruest-Pitre intelligente et arrogante.

Fait à noter, le procureur Noël Dorion était le grand-père de Catherine Dorion, ex-députée de *Québec Solidaire*; aussi, Roger Lemelin, l'auteur du livre *Le crime d'Ovide Plouffe*, connaissait personnellement Albert Guay.

La question demeure donc entière encore aujourd'hui : Marguerite Ruest-Pitre, coupable ou non-coupable? Vous êtes invités à visiter les diverses sources mentionnées ci-après pour vous en faire une idée.

Sources :


- Lambert, Maude-Emmanuelle, « La tragédie aérienne de Sault-au-Cochon (l'affaire Albert Guay) » ***https// www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/la-tragedie-aerienne-de-sault-au-cochon-laffaire-albert-guay***
- « Le crime d'Albert Guay : le crime parfait » Histoire du Québec ***https://histoire-du-quebec.ca/affaire-guay***
- Généalogie Meloche Guay Veilleux, « Les grands crimes du XXe siècle : L'affaire Albert Guay » ***https//famillemeloche.com/ laffaire-alber-guay/***
- « Ça ne date pas d'hier » ***https://ici.radio-canada.ca/sujet/ca-date-pas-d'hier/actualite/document/nouvelles/article/1287790/ avion-tragedie-sault-cochon-70-ans***
- Delaunay, Laurent. *L'attentat de Sault-au-Cochon.* Chroniques Matapédiennes, 2004, no 15-1
- Sur Youtube :

  « Les grands procès – La femme Pitre » ***https://youtu.be/DQGpcwBLo_8***

  « À vous de juger – Épisode 1 – La Femme Pitre (1993-11-03) » ***https;//youtu.be/Eoi-Ju3r_t4*** »

  « À vous de juger – Épisode 4 – Retour sur les épisodes 1-2-3 (1993-11-24) » ***https://youtu.be/sa7_iJDvSLk***

  « Sault-au-Cochon : Regard sur l'enquête du coroner », Éric Veillette ***https://youtu.be/Jfddr2-enWo***

  « Albert Guay et la femme Pitre » https***://youtu.be/j034IirOzbQ***

# HOMMAGE AUX FEMMES DE NOS GÉNÉALOGIES

## La Société de généalogie du Grand Trois-Rivières souligne la généalogie matrilinéaire en collaboration avec deux résidences de personnes agées

par Françoise Lavallée (2412)

La fédération québécoise de généalogie décrétait la semaine du 9 au 16 novembre dernier : Semaine de la généalogie. Le thème retenu pour l'année en cours était : *De mère en fille : la généalogie au féminin.*

Cette lignée, à l'opposé de la lignée patrilinéaire, mène à la découverte de notre pionnière matrilinéaire, cette première femme, arrivée en Nouvelle-France, qui est la toute première de notre lignée féminine nommée officiellement matrilinéaire.

La Société de généalogie du Grand Trois-Rivières a participé à cette semaine en proposant un atelier visant à mieux faire connaître cette lignée de généalogie de mère en fille.

Et c'est aux femmes, grandes oubliées de la généalogie, que nous avons bien voulu nous adresser dans un premier temps. C'est ainsi que l'idée de contacter les résidences de personnes âgées (RPA) de la région de Trois-Rivières a lentement germée.

Nous avons donc contacté quelques résidences et laissé le message de notre offre gratuite d'ateliers en généalogie de mère en fille.

Les responsables des loisirs de deux résidences nous ont alors contacté, soit madame Marie-Anne Guay des Jardins Laviolette et madame Christine Lacerte du Manoir des Ormeaux, démontrant leur intérêt à offrir chez eux la présentation en question.

Deux ateliers au Manoir des Ormeaux, pour une douzaine de participants, ont été offerts ainsi qu'un atelier au Jardins Laviolette pour une quinzaine de participants. Nous avons rencontré dans ce dernier groupe quatre personnes qui ont déjà été membres de la société de généalogie plus tôt dans leur vie. Elles étaient bien fières de nous en informer.

De plus, une journaliste du journal l'Hebdo a produit un article qui a fait connaître davantage notre collaboration avec les RPA et nous a amené de nouveaux intéressés.

Lors de notre planification avec les deux responsables des loisirs, les ateliers offerts dans leurs RPA devaient être accessibles au grand public. Cependant, la covid poursuivant son ravage, a obligé les responsables a limité la participation externe. Seulement leurs résidents ont été admis à l'atelier.

Entre temps, des membres de la SGGTR se sont montrés intéressés. En collaboration avec la responsable des conférences, madame Diane Thibault, nous avons ouvert un atelier dans nos locaux. Une quinzaine de personnes se sont présentées. Lors de cette dernière animation nous avons même eu la collaboration d'une fille du roi : « Catherine Soulange ». Vrai de vrai… Croyez-moi.

À la suite de chacune des présentations, un prix de présence pour chaque groupe a été offert, soit la lignée matrilinéaire de la personne gagnante. À l'atelier SGGTR, la gagnante, madame Diane Barrette, nous a demandé de la supporter dans ses recherches plutôt que d'effectuer nous-même les recherches à sa place; ce que nous avons accepté avec grand plaisir.

Nous nous retrouvions donc à produire 3 lignées matrilinéaires, lesquelles ont été relativement faciles car les ancêtres recensés ont très peu voyagé. Ils sont demeurés majoritairement dans différentes régions de la Mauricie. Pas de détours vers les États-Unis. Youpi.

C'est alors que notre collègue, Daniel Côté, nous a offert son aide. Ainsi, il a pu vérifier nos informations et contribuer à une mise en page mieux adaptée à la réalité des personnes plus âgées. Merci Daniel.

De façon générale, les présentations semblent avoir été bien appréciées. Et les trois gagnantes étaient très contentes de recevoir leur lignée, comme le démontre les photos de la page suivante (illustrations 1 et 2).

Par ailleurs, madame Lise Guillemette a fièrement accepté que nous présentions sa lignée dans la revue Héritage (illustration 3). Depuis, elle est devenue membre et a débuté ses recherches sur la lignée matrilinéaire de son époux, préoccupée d'offrir à sa famille ses précieuses informations. Quelle belle inspiration.

En conclusion, si la généalogie matrilinéaire vous intéresse, rejoignez-nous! Il nous fera plaisir de vous informer et de vous guider dans cette recherche des femmes significatives de votre vie.

***Illustration 1 : De gauche à droite : mesdames Marie-Anne Guay, responsable de l'animation et des loisirs des Jardins Laviolette, Lise Guillemette, gagnante et Françoise Lavallée de la SGGTR.***

***Illustration 2 : De gauche à droite : mesdames Françoise Lavallée, l'animatrice de l'atelier; Fabienne Lahaie, gagnante; et Yvette Plourde, gagnante. La responsable des loisirs du Manoir Des ormeaux, madame Christine Lacerte, était absente au moment de la photo.***

## *Ascendance matrilinéaire[1] de Lise GUILLEMETTE*

***Françoise MÉRY** et Antoine BRASSARD*
*14 janvier 1637 à la Chapelle de Notre-Dame-de-la-Recouvrance, Québec*

***Dorothée BRASSARD** et Pierre RICHER dit LAFLÈCHE*
*5 octobre 1671 à Notre-Dame de Québec*

***Marie-Thérèse RICHER** et Jacques GRIGNON*
*12 février 1692 à St-François-Xavier-de-Batiscan*

***Françoise GRIGNON** et Thomas RICARD*
*3 février 1716 à St-Charles de Grondines*

***Françoise RICARD** et Michel BARIBEAU*
*19 novembre 1753 à Ste-Anne-de-la-Pérade, Co. Champlain*

***Judith BARIBEAU** et Jean-Baptiste BARIL*
*31 janvier 1785 à Ste-Anne-de-la-Pérade, Co. Champlain*

***Judith BARIL** et Pierre RIVARD*
*12 août 1811 à Ste-Geneviève-de-Batiscan*

***Marguerite RIVARD** et François-d'Assise COSSETTE*
*8 avril 1834 à Ste-Geneviève-de-Batiscan*

***Célanire COSSETTE** et Thomas BERGERON*
*27 février 1865 à St-Narcisse, Co. Champlain*

***Elmire BERGERON** et Théodore COSSETTE*
*11 septembre 1894 à St-Narcisse, Co. Champlain*

***Florida COSSETTE** et Bruno ADAM*
*11 juillet 1916 à St-Narcisse, Co. Champlain*

***Simone ADAM** et Paul-Émile GUILLEMETTE*
*3 juillet 1940 à St-Stanislas, Co. Champlain*

***Lise GUILLEMETTE***

---

[1] L'ascendance matrilinéaire est l'ascendance retracée de fille en mère.
Recherches généalogiques effectuées sur BMS2000, Généalogie Québec et PRDH
par Françoise Lavallée et Daniel Côté, Société de généalogie du Grand Trois-Rivières (SGGTR)

***Illustration 3 : Lignée matrilinéaire de madame Lise Guillemette***

CHRONIQUE

# L'HISTOIRE PAR LES OBJETS

## LA CARTE POSTALE

par Martine Gingras (2871)

Comme vous l'avez sûrement remarqué, la photo en page couverture de ce numéro est une carte postale des années 1900, représentant le manoir de Madeleine de Verchères à Sainte-Anne-de-la-Pérade. Sachez pour la petite histoire, qu'à cette époque, une production de cartes postales qui était très populaire avait pour thème la photographie des bâtiments publics, tels que le magasin général, le bureau de poste, la gare ferroviaire, l'hôtel, l'école, les manufactures, des maisons de style ancien ou à caractère patrimonial. Ces cartes sont précieuses, car souvent ce sont les dernières photos qui restent de ces anciens édifices, qui ont été détruits ou ont passé au feu.

A titre d'exemple, voici quatre reproductions (illustrations 1 à 4) de la collection personnelle de Madame Johanne Tousignant, qu'elle a reçue de sa grand-mère paternelle. Les cartes postales représentent l'école de Lyster, une vue d'ensemble du village à partir de la voie ferrée en hiver et en été et finalement l'intérieur de l'église Sainte-Anastasie de Lyster. Une façon d'avoir accès à l'historique des lieux, tels que nos ancêtres les ont connus.

Sur le même sujet, j'ai trouvé une carte postale (illustration 5) qui a été expédiée le 9 janvier 1906. Le trajet de cette carte est peu commun : partie de Van Bruyssel au Québec, petit village situé près de la Tuque, elle transite par le port de New-York le 11 janvier 1906, pour arriver à destination le 5 mars 1906, dans le village de Remate-de-Males, de l'état Amazonas du Brésil.

Mais ce qui à attirer ma curiosité, c'est le message : « Voici un jeune Canadien en costume national et chaussé de raquettes. La marche en raquettes constitue un sport et une nécessité pour se transporter en dehors des chemins d'un endroit à un autre, dans un pays où il tombe 1 à 2 mètres de neige et où les hivers sont sévères ce qui fait du Canadien une belle et saine race ».

Sûrement un européen en vacances chez-nous, car il parle en termes de système métrique et tient le discours de celui qui sait de quoi il parle, un peu emprunté à une certaine image folklorique de l'habitant.

J'aime cette façon de raconter l'histoire à partir d'un artéfact. Je suis convaincue que vous possédez ces vieilles choses que nous n'osons pas nous défaire, trop chargées de nostalgie. Elles font partie de notre patrimoine.

J'ai l'intention dans une prochaine chronique de vous parler de l'histoire des timbres postaux, de loi et même d'assurance chômage, qui rappelleront des souvenirs aux plus vieux.

Sources :


- Page Facebook *Le club des cartophiles québécois du Québec.*
- POITRAS, Jacques, *La carte postale Québécoise : une aventure photographique.* La Prairie, Éditions Broquet, Coll. Signatures, Plus, 1990, 206 p.
- BRIÈRE, Marie-Andrée *La carte postale un outil généalogique négligé*. Revue Héritage, volume 38, numéro 1, Printemps 2016, pages 33-35.
- *Bulletin d'histoire postale et marcophilie*, Société d'histoire postale du Québec

***Illustration 1 : École de Lyster Collection Johanne Tousignant***

***Illustartion 2 : Église de Sainte-Anastasie de Lyster Collection Johanne Tousignant***

***Illustration 3 Voie ferrée en hiver, à Lyster. Collection Johanne Tousignant***

***Illustration 4 : Voie ferrée en été à Lyster. Collection Johanne Tousignant***

***Illustration 5 : Carte postale 1906. Recto et verso***

# Info Société

## Quelques mots sur le *Prix Héritage*

En guise de rappel, nous vous revenons sur le *Prix Héritage* que la Société de généalogie du Grand Trois-Rivières attribue chaque année, et ce depuis 2010. Ce prix est remis à l'auteur ayant publié un texte dans la revue *Héritage* au cours de l'année précédente et ayant obtenu la meilleure évaluation du jury. Ce prix a pour but de susciter l'envie d'écrire et de publier les recherches généalogiques et historiques réalisées par nos membres. Ces textes, publiés dans la revue *Héritage*, assurent aussi la pérennité de la revue, car sans textes, pas de revue.

**Comment fonctionne le *Prix Héritage***

Les membres de la société sont invités à soumettre leurs textes à caractère généalogique et/ou historique, d'une longueur de trois pages et plus, et qui n'ont jamais été publiés. Ces textes sont présentés avec images, graphiques ou autres, et contiennent les références qui témoignent de la recherche.

Tous les textes satisfaisant à ces critères sont soumis à un jury composé de trois membres, lesquels ne sont ni des auteurs, ni des membres du conseil d'administration ou de la direction de la revue. Les membres du jury évaluent ces textes à partir d'une grille. À la fin de l'année, le texte ayant obtenu le meilleur pointage se voit attribuer le *Prix Héritage*.

Les points importants pour l'évaluation des textes sont :

- l'aspect généalogique et/ou historique du texte;
- la qualité de la recherche;
- la fluidité du texte, qu'il soit facile à comprendre;
- la citation des références dans le texte et à la fin du texte incluant les références Internet;
- la présence d'illustrations se rapportant au sujet traité.

**Comment y participer**

C'est tout simple. Chaque membre de la Société peut faire parvenir à la revue *Héritage* un texte répondant aux critères ci-dessus. Il sera soumis au jury avec tous les autres textes reçus et publiés au cours de l'année et pourrait se voir attribuer le *Prix Héritage*.

Chacun d'entre vous est invité à soumettre son texte, long ou court; celui-ci sera toujours le bienvenu dans les pages de la revue *Héritage*! Au plaisir de vous lire.

**Les lauréats précédents**

Roger Alarie avait été l'instigateur de ce prix en 2010. En raison de l'habituel décalage dans le temps, le prix de 2022 devrait être remis en juin 2023 prochain. Voici donc les lauréats depuis cette année 2010 :

- Marie-Andrée Brière (2010)
- Marie-Andrée Brière (2011)
- Jocelyne Bédard (2012)
- Jocelyne Bédard (2013)
- Guy Parent (2014)
- Thérèse Lafontaine-Cossette (2015)
- Louise St-Pierre (2016)
- Jocelyne Bédard (2017)
- Guy Parent (2018)
- Pierre Ferron (2019)
- Guildo Rousseau (2020)
- Denis Adams (2021)

# ACTIVITÉS HIVER 2023

(suite de la page 2)

## LES INGÉNIEURS MILITAIRES EN NOUVELLE-FRANCE PENDANT LA GUERRE DE SEPT ANS

**Mercredi 26 avril à 19h00 (Z, E)**
Par **Michel Thévenin**, doctorant en histoire

François de Caire, ingénieur français en Nouvelle-France en 1760 servira de modèle pour expliquer ce qu'était un ingénieur militaire à cette époque. Les sujets suivants seront abordés : Leur place en France au XVIIIe siècle, L'importance des sciences chez l'ingénieur, qui sont-ils ces ingénieurs au combat en Nouvelle-France entre 1750 et 1760, leurs relations avec des collègues nés dans les colonies, leurs actions en Nouvelle-France pendant le conflit et la suite de leurs carrières après la Nouvelle-France.

## LA GÉNÉALOGIE MATRILINÉAIRE

### PARCE QUE LA VIE NE VIENT PAS QUE DU PÈRE

**Mercredi 3 mai 2023 à 13h30 (Z,E)**
Avec **Gabrielle Dussault**, GRA

Très peu de personnes connaissent leur ancêtre matrilinéaire, cette première femme venue au pays, qui a eu une fille, qui a eu une fille…qui a eu la personne que nous sommes, homme ou femme. Nous avons tous, deux lignées directes, la lignée patrilinéaire et la lignée matrilinéaire. La tradition a voulu que seul le père donne son nom aux enfants; le nom des femmes se perd donc de génération en génération. Le code civil permet maintenant que la femme donne son nom à ses enfants mais c'est aussi le nom de son père, un autre patronyme. Les découvertes scientifiques récentes nous enseignent que les femmes ont leur marqueur génétique spécifique, l'ADN mitochondrial (ADNmt) et les hommes, le chromosome Y. Raison de plus pour que le matronyme perdure comme le patronyme. Découvrons « cette » ancêtre.

## ANCESTRY

**Mercredi 10 mai à 13h30 (P)**
Avec **Michel Boutin**, conseiller

La Société dispose de plusieurs outils de recherche. La recherche par internet offre des possibilités importantes. Afin de favoriser l'utilisation de cet instrument, nous offrons un atelier sur l'utilisation du logiciel Ancestry. Le logiciel Ancestry permet la recherche des B.M.S, ainsi que la concordance d'ancêtres dans les arbres des autres utilisateurs. Le service de ce logiciel est offert gratuitement à tous nos membres dans nos locaux.

## LES NOMS DE FAMILLE AU QUÉBEC

**Jeudi 18 mai à 13h30 (P)**
Avec **Diane Thibault**, conseillère

Que signifie votre nom de famille? Connaissez-vous l'histoire des noms de famille et les changements qu'ils ont subi avec le temps? Vous croyez le savoir? Attention! un nom peut en cacher un autre. D'où vient votre nom de famille? Près de la moitié des québécois portent un nom qui ne devrait pas être le leur. Nous ferons la lumière sur cet intéressant sujet.

**NOS ACTIVITÉS SONT GRATUITES ET OFFERTES AU GRAND PUBLIC**

**ATTENTION - Vous devez réserver votre place en ligne:**

Site Web: ***https://sggtr.com***

## Suivez-nous sur le web et sur Facebook

***Site web SGGTR*** ***Facebook***

SGGTR
100, rue de la Mairie
Trois-Rivières, Qc
G8W 1S1

CANADA POSTES
POST CANADA
Postage paid Port payé
Publications Mail Poste-publications
40050151

CULTURE
CULTURE TROIS-RIVIÈRES